

Le général Westmoreland réclamerait un renfort
de 206,000 hommes supplémentaires

Escalade ou repli au Vietnam: un choix crucial pour Johnson

par Jean Lagrange, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — Trois ans exactement après l'envoi au Vietnam d'un premier contingent de 3,500 combattants américains, le président Lyndon Johnson est à la veille d'un choix "déclatant" entre l'escalade militaire illimitée par l'envoi de nouveaux renforts importants pour "repren- dre l'initiative" et le re-

pli stratégique sur un système de défense des seules villes et des régions très peuplées du Sud-Vietnam.

Le renfort important des effectifs militaires lui a été demandé par le général Westmoreland. Le chiffre de 206,000 hommes supplémentaires est cité par le New York Times — quoique démenti dans l'entou-

rage de M. Johnson — comme ayant été soumis au président par le général Earle Wheeler à son récent retour de Saigon. Le comité des chefs d'état-major, que préside le général Wheeler, a appuyé la demande du commandant en chef au Vietnam.

Les effectifs actuels américains au Sud-Vietnam s'élèvent

à environ 510,000 hommes. Le plafond autorisé est de 525,000 hommes. L'offensive Vietcong du Têt, la pression croissante des Nord-Vietnamiens sur les provinces septentrionales, ont amené les chefs militaires à réviser leurs prévisions et à envisager un renforcement de 40 pour cent de leurs effectifs.

Un tel envoi massif de trou-

pes est extrêmement difficile à réaliser dans la pratique.

Les chefs militaires savent parfaitement qu'il faudrait plus d'un an pour que 200,000 hommes de troupes fraîches puissent être amenés à pied d'œuvre.

Pour le président, l'envoi de renforts aussi importants pose des problèmes politiques parti-

culièrement délicats en année électorale.

Au Congrès, on a assisté la semaine dernière à une véritable levée de boucliers contre toute nouvelle escalade qui serait décidée par le gouvernement sans consultation préalable du pouvoir législatif. Les sénateurs renouvelleront aujourd'hui leur avis sur le projet de loi de la Maison-Blanche lorsque le secrétaire d'Etat Dean Rusk viendra témoigner pour la première fois depuis deux ans devant la Commission des affaires étrangères présidée par M. William Fulbright.

Les porte-parole de l'administration affirment qu'aucune décision n'a été prise. Ils déclarent que tous les chiffres avancés sont "spécultatifs". Ils disent enfin que l'envoi de renforts au Vietnam ne pourrait être que progressif.

De toute manière, en raison même des difficultés que soulèverait l'envoi de 200,000 hommes supplémentaires au Vietnam, impliquant un rappel immédiat de réserves et posant des problèmes de transport et de logistique difficiles à résoudre, on ne manque pas de souligner que le général Westmoreland devra affronter la prochaine phase opérationnelle avec les seuls moyens dont il dispose aujourd'hui.

Le second choix offert à M. Johnson est un changement radical de la stratégie actuelle au Sud-Vietnam. Selon les bruits qui circulent dans la capitale fédérale, un certain nombre de hauts fonctionnaires civils, tant au Pentagone qu'au département d'Etat, ont soumis à la Maison-Blanche un nouveau plan. Ses auteurs sont opposés à l'envoi de renforts illimités estimant que toute escalade américaine serait immédiatement suivie, comme par le passé, d'une contre-escalade nord-vietnamienne sans que les chances de succès des armées alliées en augmentent pour autant. Ce nouveau plan consisterait à effectuer un véritable repli des forces américaines et alliées autour des grandes villes et des régions les plus peuplées du Sud-Vietnam. Il comporterait également la réduction de toutes les opérations offensives américaines.

Le Chef de la Maison-Blanche hésite entre ces deux solutions extrêmes. Il n'a pas encore pris de décision, dit-on dans son entourage. De toute manière, rien ne sera annoncé avant plusieurs jours. La Maison-Blanche veut laisser passer la déposition de M. Dean Rusk au Congrès lundi et les élections primaires du New Hampshire mardi avant de préciser son attitude.

Kennedy:

Poursuivre la
guerre va contre
les intérêts
du peuple américain

LONDRES (AFP) — "Je souhaite que nous nous rendions à la table de négociation pour voir si nous pouvons arriver à un accord avec l'adversaire" et établir un gouvernement au Sud-Vietnam qui accepte la volonté du peuple", a déclaré cet après-midi, à la B.B.C., le sénateur Robert Kennedy, dans une interview télévisée.

"J'estime", a ajouté le sénateur, "que la poursuite de la guerre — si l'on se place à un point de vue égoïste — est contre les intérêts des États-Unis, à la fois à court terme et à long terme".

Après avoir rappelé qu'il se prononce toujours pour l'arrêt des bombardements et l'ouverture de négociations, le sénateur R. Kennedy, a affirmé: "Vous dites que cela finira avec Ho Chi Minh, à Saigon. Je ne vois pas pourquoi il faudrait accepter cet argument. Si le peuple veut finalement aller dans cette direction, c'est au peuple du Sud-Vietnam de se prononcer comme l'a dit le président Johnson".

"Je crois", a ajouté le président Johnson, "que le président Johnson désire trouver une solution pacifique mais nous sommes en désaccord sur la tactique à adopter... J'ai toujours estimé qu'il ne s'agissait pas simplement d'un conflit militaire, mais de quelque chose qui va très au-delà".

Prié de dire pourquoi dans ces conditions, il a décidé de ne pas se présenter aux élections présidentielles, le sénateur a répondu: "Les chances d'accomplir quelque chose d'utile, me semblent très minces. Je n'ai pas l'intention de me présenter, uniquement à titre d'exercice".

News Week

L'hebdomadaire "News Week" a lancé, dimanche, dans un éditorial, un appel à une "desescalade de grande envergure" au Vietnam, "Washington communique" "Washington communique Hanoi seraient prêts à faire des compromis substantiels".

"News Week" blâme le président Johnson pour avoir failli à "fournir la direction claire et ferme attendue de l'homme en place à la Maison-Blanche".

La décision de M. Romney d'abandonner la course à la Maison-Blanche a semé le trouble dans le "Grand Old Party". D'un seul coup, M. Richard Nixon, porte-parole des conservateurs, a été placé dans la délicate position d'avoir à lutter contre l'ombre de M. Rockefeller qui, aux yeux des libéraux et modérés républicains, serait le seul homme en mesure de battre M. Johnson pour la présidence.

L'ancien vice-président a été amené à faire une "ouverture à gauche" en promettant, s'il est élu à la Maison-Blanche, de mettre fin à la guerre au Vietnam. Cette manœuvre vise à la fois les "colombes", républicaines et celles qui, à l'aile gauche démocrate et parmi la masse mouvante des indépendants, voudraient que le conflit vietnamien prenne fin aussi vite que possible.

M. McCarthy s'est lancé dans la lutte électorale démocrate sans illusions, ni ambition. Il voulait simplement permettre aux démocrates en désaccord avec la politique vietnamienne du président Johnson de pouvoir exprimer sur un nom leur conviction qu'il faut mettre fin aux combats et sortir du guépier asiatique. Le vote du New Hampshire indiquera s'il est suivi par suffisamment d'électeurs pour influencer la Maison-Blanche.

Le président Johnson ne se présente pas aux élections primaires. Son nom peut cependant être inscrit par les électeurs. Ses plans de campagne rompent avec la tradition: il fera de fréquents voyages de

Le général Ailleret trouve la mort dans un accident de l'air

TANANARIVE (AFP) — Le chef d'état-major des armées françaises, le général Ailleret, a perdu la vie samedi lors d'un accident de l'air.



Le général Ailleret

Parmi les victimes de la tragédie, se trouvent également la femme et la fille du général Ailleret, plusieurs officiers supérieurs et douze membres de l'équipage.

L'avion, un DC-6 du GLAM (groupe de liaisons aériennes ministérielles), lourdement chargé d'essence, a eu de la peine à prendre de l'altitude. Au lieu de virer vers la mer comme il aurait dû normalement le faire, il prit à droite la direction des collines et s'écrasa contre une hauteur à trois milles environ de l'aérodrome. Les débris de l'appareil s'éparpillèrent sur plusieurs centaines de mètres. L'essence prit feu immédiatement.

Les sauveteurs, arrivés presque immédiatement sur les lieux ne trouvèrent qu'une survivante, une infirmière convoyée et fut immédiatement transportée à l'hôpital de Saint-Denis.

Tous les autres occupants avaient trouvé la mort instantanément et la plupart des corps étaient atrocement déformés.

La mort du général d'armée Charles Ailleret va poser un problème politique au moment où le gouvernement s'apprête à jeter les bases de

la politique "tous azimuts" définie par lui. Le général Ailleret, qui avait été surnommé "le père de la bombe atomique française" parce qu'il avait dirigé pendant près de dix ans les études des armées à ce sujet et qu'il avait personnellement commandé les deux premiers tirs à Reggane, au Sahara en 1959, avait été maintenu dans son poste de chef d'état-major des armées par le conseil des ministres de mercredi dernier, bien qu'il fût atteint par la limite d'âge de son grade.

Il était, estimait-on, le seul à pouvoir régler le différend qui oppose l'armée de l'air et la marine désireuses l'une et l'autre de se voir attribuer la tâche de poursuivre la mise

Voir page 6: Le général

La course au leadership

Les candidats multiplient déplacements et discours

Situation de l'économie canadienne, sécurité sociale, politique étrangère, débats constitutionnels et unité canadienne, tels sont les grands thèmes abordés en fin de semaine par les candidats à la succession de M. Pearson qui, à quatre semaines du congrès de leadership, multiplient les voyages, les rencontres et les discours afin de recueillir l'appui des délégués parmi lesquels plus de la moitié seraient encore indécis.

Ceux des candidats qui sont membres du gouvernement — MM. Winters (dont la démission n'a pas encore été acceptée), Hellyer, Turner, Trudeau, Martin, MacEachen, Greene et Sharp — doivent passer la semaine aux Communautés où l'assiduité est primordiale depuis la crise parlementaire, et ne consacrent que le week-end aux déplacements et aux conférences. En fin de semaine, M. Winters a lancé sa campagne à Halifax tandis que M. Trudeau parcourait l'Ouest à vive allure.

Paul Martin

De son côté, le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a poursuivi sa campagne en vue du leadership national des libéraux, en se rendant dans les Maritimes durant le week-end.

M. Martin a été l'objet d'une manifestation organisée par les étudiants du collège Prince of Wales, des son atterrissage à l'aérodrome de la base de Summerside, dans l'île du Prince-Edouard.

Il a qualifié cette manifestation de plutôt inusitée parce que la plupart des étudiants y expriment un point de vue favorable à la politique étrangère du Canada. Le ministre a ajouté que le gouvernement fédéral s'était penché sur l'avenir de la base de Summerside et que le premier ministre, Alex Campbell ferait bientôt une annonce à ce sujet, une annonce "qui plaira beaucoup aux insulaires".

Des rumeurs récentes voulaient que la base ferme ses portes.

Plus tard vendredi soir, M. Martin a rencontré les délégués de l'I.P.E. au prochain congrès libéral à Ottawa.

Il a visité samedi les villes de Fredericton et de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

John Turner

Le ministre de la Consommation et des Sociétés, M.

John Turner, a déclaré à Calgary en fin de semaine que le gouvernement fédéral entreprenait trop de projets à la fois dans le domaine de l'assistance sociale.

M. Turner estime que les dépenses dans ce domaine sont trop élevées et les programmes, mal coordonnés.

Il a aussi suggéré une refonte du cabinet et une restructuration du Parlement de façon à rendre l'administration à Ottawa plus efficace.

Parlant à Winnipeg, peu de temps avant, M. Turner a déclaré qu'il avait donné ordre au service fédéral contre les cartels et les coalitions commerciales, qui dépend de son ministère, d'étudier le commerce d'épicerie au détail dans les provinces des Prairies. Cette décision fait suite à une recommandation d'une commission royale d'enquête sur les problèmes des consommateurs et l'inflation dans les Prairies; celle-ci visait les compagnies Canada Safeway Ltd et Weston, qui possèdent la chaîne d'épicerie Loblaw's.

M. Turner a aussi annoncé qu'il convoquerait bientôt une réunion sur les affaires des consommateurs; chaque province sera priée d'y déléguer un ministre responsable.

Parlant de l'enquête royale dans les Prairies, M. Turner a dit qu'une telle enquête au Québec et dans les Maritimes serait très utile parce qu'elle permettrait de connaître l'opinion des consommateurs francophones.

Robert Winters

C'est dans les Maritimes — où il compte le plus grand nombre de partisans — que M. Robert Winters a inauguré sa campagne en fin de semaine. D'entrée, le ministre du Commerce, qui a remis sa démission au premier ministre en annonçant sa candidature, a déclaré que le Canada ne peut se permettre d'exclure de son territoire les investissements étrangers sans du même coup s'exposer à une baisse de niveau de vie. C'est à Halifax, a dit M. Winters, que j'ouvre ma campagne parce que c'est à Halifax que j'ai été élevé.

La confiance des Canadiens envers l'économie a été ébranlée par suite de déficits budgétaires. Il importe de mettre le gouvernement, l'industrie et le mouvement syndical devant les réalités concrètes. C'est ainsi que seront résolus. Les

Voir page 6: La course



C'est demain qu'auront lieu dans le New Hampshire les élections primaires pour la désignation d'un candidat à la convention démocrate du mois d'août. Ces "primaires" revêtent une importance particulière du fait de la présence sur les rangs du "candidat de la paix au Vietnam", le sénateur Eugene McCarthy, dont la campagne a été vigoureusement appuyée par des milliers d'étudiants bénévoles opposés à la politique vietnamienne du président Johnson. (Téléphoto PA)

Les électeurs du New Hampshire indiqueront demain leurs préférences

WASHINGTON (AFP) — Le premier acte du long processus électoral américain aura lieu demain dans le New Hampshire où les électeurs démocrates et républicains seront appelés à participer à la première des "primaires" et à indiquer leurs préférences parmi les candidats présidentiels possibles dans chacun des partis.

Pour les uns comme pour les autres, un seul candidat se présentera officiellement aux suffrages: l'ancien vice-président Richard Nixon, chez les républicains, et le sénateur Eugene McCarthy, chez les démocrates. L'intérêt de cette élection primaire ne réside

donc pas dans la lutte entre plusieurs hommes, mais il se situe sur le pourcentage de voix qu'ils remporteront l'un et l'autre au sein des électeurs de leurs partis respectifs.

M. Richard Nixon était assuré, avant même la défection du gouverneur du Michigan, George Romney, de remporter un grand succès. Il n'y aura donc pas de surprise véritable, si non qu'une première indication pourra être fournie sur les chances de M. Nelson Rockefeller, qui n'est pas candidat, mais dont les électeurs peuvent voter en faveur de son nom sur leurs bulletins de vote.

Le gouverneur de New York

a refusé de participer à ces élections "indicatives", laissant cependant la porte ouverte à une éventuelle candidature dans l'Oregon au mois de mai. Ses partisans n'ont pas eu le temps de faire une véritable campagne en sa faveur dans le New Hampshire pour amener les électeurs républicains à indiquer par écrit leur préférence en sa faveur. Les voix qui se porteront sur lui ne constitueront donc qu'une indication partielle.

Dans le camp démocrate, M. Eugene McCarthy se bat pour obtenir un pourcentage de voix suffisant pour indiquer que l'ensemble de l'électorat du parti

au pouvoir est loin de suivre la politique vietnamienne du président Johnson. S'il obtient 30 pour cent des voix, ce sera un grand succès même si le nom de M. Johnson est inscrit sur 70 pour cent des bulletins, quoiqu'il ne soit pas candidat. Un tel résultat constituerait un lourd handicap pour une réélection de M. Lyndon Johnson en novembre prochain.

La décision de M. Romney d'abandonner la course à la Maison-Blanche a semé le trouble dans le "Grand Old Party". D'un seul coup, M. Richard Nixon, porte-parole des conservateurs, a été placé dans la délicate position d'avoir à lutter contre l'ombre de M. Rockefeller qui, aux yeux des libéraux et modérés républicains, serait le seul homme en mesure de battre M. Johnson pour la présidence.

L'ancien vice-président a été amené à faire une "ouverture à gauche" en promettant, s'il est élu à la Maison-Blanche, de mettre fin à la guerre au Vietnam. Cette manœuvre vise à la fois les "colombes", républicaines et celles qui, à l'aile gauche démocrate et parmi la masse mouvante des indépendants, voudraient que le conflit vietnamien prenne fin aussi vite que possible.

M. McCarthy s'est lancé dans la lutte électorale démocrate sans illusions, ni ambition. Il voulait simplement permettre aux démocrates en désaccord avec la politique vietnamienne du président Johnson de pouvoir exprimer sur un nom leur conviction qu'il faut mettre fin aux combats et sortir du guépier asiatique. Le vote du New Hampshire indiquera s'il est suivi par suffisamment d'électeurs pour influencer la Maison-Blanche.

Le président Johnson ne se présente pas aux élections primaires. Son nom peut cependant être inscrit par les électeurs. Ses plans de campagne rompent avec la tradition: il fera de fréquents voyages de

Voir page 6: Le pool

Restrictions officieuses à la convertibilité du sterling

LA HAYE (d'après l'AFP) — Les bureaux de change frontaliers et ceux des gares des Pays-Bas, qui sont régis par une société privée, ont refusé pendant le week-end de changer en florins plus de 25 livres sterling. La même instruction a été donnée par la "Alegemene Bank Nederland" à son bureau de change de l'aéroport de Schiphol; la banque a également pris sur elle de "dévaluer" temporairement le livre: celle-ci s'est en effet échangée contre seulement 8,50 florins pendant le week-end.

en regard de 8,60 florins la semaine dernière.

Ces mesures officieuses et provisoires auraient été prises par crainte d'une dévaluation du sterling et seront reconsidérées aujourd'hui; elles ne semblent pas résulter d'une décision des autorités monétaires néerlandaises. Signaux qu'il s'agit d'une mesure de circonstance entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne un important trafic de transit qui aurait imposé de lourdes pertes aux banques néerlandaises

Voir page 6: Restrictions

Voir page 6: Les électeurs



(Téléphoto PA)

Le ministre de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau semble quelque peu embarrassé par la question d'un journaliste lors d'une conférence de presse à London (Ont.). Le candidat au leadership s'est malgré tout tiré de l'épreuve avec facilité.

Le ministre de l'agriculture annonce la nomination de 12 coordonnateurs régionaux

QUEBEC (DNC) — Le ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Vincent, a annoncé jeudi en Chambre la nomination de douze coordonnateurs régionaux et la mise en place d'une administration régionalisée.

Ces coordonnateurs régionaux devront orienter, dans une optique de planification provinciale, l'aménagement agricole régional, en collaboration avec les organismes ap-

L'ANGLAIS

en laboratoire ultra-moderne



NOUVEAU COURS débutant le 19 mars

Démonstration gratuite Résultats garantis

384-0400

ÉCOLE AUDIO-VOCAL INC.

367, est. Henri-Bouasse (près du métro)

La seule école du genre au Québec

propriés: les conseils économiques régionaux et autres associations.

Le ministre ayant dit qu'il s'agissait là de la troisième phase de la restructuration ministérielle, il a été pris à partie par son prédécesseur, M. Alcide Courcy, a dit que l'on avait simplement augmenté le nombre des régions de sept à douze, et qu'au lieu d'appeler ces fonctionnaires des agronomes régionaux, on les baptisait maintenant coordonnateurs régionaux. Le chef de l'opposition a dit pour sa part qu'il était surpris de la nomination de quatre nouveaux fonctionnaires, alors que le gouvernement a annoncé récemment qu'il n'engagerait pas de nouveaux employés.

Ministériels et oppositionnistes se sont chamaillés durant plusieurs minutes sur l'engagement de "rouges" et de "bleus" par leur parti respectif, sous l'œil probablement "admiratif" d'un fort contingent de jeunes filles venues s'initier dans les tribunes aux délices du parlementarisme.

M. Lesage a finalement demandé le dépôt de la décision gouvernementale concernant le gel de l'engagement des fonctionnaires, le deux décembre 1967. Le premier ministre l'a fait inscrire au feuillet.

Le ministre, M. Vincent, a dit que la mise en place des coordonnateurs constitue l'essence même de la restructuration du ministère: la décentra-

lisation afin de concentrer une bonne partie de nos effectifs professionnels sur l'aménagement du territoire, sur la définition du potentiel régional et sur l'établissement d'objectifs et de programmes régionaux.

Cette décentralisation rationalisera aussi le travail de nos effectifs professionnels qui seront libérés de la majeure partie du travail administratif qui les paralysait jusqu'ici, cela grâce à l'institution d'une structure administrative parallèle, reliée au directeur de l'administration du ministère qui prendra soin de tout le travail de bureau relatif aux subventions de toutes sortes que le ministère met à la disposition des agriculteurs.

Les coordonnateurs nommés sont Jérôme Arcand dans la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie; M. Rodolphe Cloutier dans la région de Québec; M. Marcel Chevrete dans la région du sud de Québec; M. Donat Grégoire dans la région de Nicolet; M. Lionel Bombardier dans la région des Cantons de l'Est; M. Gaétan Lussier dans la région du Richelieu; M. Jean Desjardins dans la région de l'Outaouais; M. Joseph Laliberté dans le Nord-Ouest québécois; M. Eloi Guillemette dans la région au nord de Montréal; M. Ulysse Potvin dans la Mauricie; M. Edgar Tremblay dans la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

Arrestation, à Québec, de 2 faussaires montréalais

QUEBEC (PC) — Deux faussaires montréalais aux noms faussés alias, ont été arrêtés à Québec, par les limiers de la Sûreté municipale, alors qu'ils étaient en possession de liasses de faux billets de l'American Express, représentant une somme de \$12.400.

Les détenus étaient aussi en possession de \$982 en billets de la Banque du Canada, lesquels, selon la police, ont été obtenus à la suite d'échanges dans différentes succursales bancaires et autres établissements commerciaux, à Québec et en banlieue.

L'inspecteur en charge de la brigade judiciaire à Québec, M. Georges Buteau, a précisé hier que tout laisse croire à une vaste organisation. Il a ajouté qu'il faudra de nombreuses démarches avant d'avoir éclairci toute l'affaire.

Selon l'inspecteur Buteau, les faux billets de l'American Express que les inculpés échangeaient ont toutes les caractéristiques des billets authentiques, sauf que la signature est lisse. "Ils sont tous de dénomination de \$100", a précisé M. Buteau, "et ils ont été imprimés suivant le procédé offset. Quant aux véritables billets, la signature est facilement palpable. Dans le lot, il n'y avait que deux billets authentiques".

Les deux hommes de 26 ans, détenus à Québec, ont donné dans les différentes succursales bancaires, dans des établissements commerciaux et à la police, les noms de Côté, Delisle, Roy, Gaudreault et Therrien. Ils disent venir de la métropole. Encore là, la police se croit en possession de fausses adresses.

La capture des deux hommes a été réussie à la suite d'un appel les soupçonnant.

Au moment de leur arrestation, les faussaires étaient en possession de porte-billets en cuir, qu'ils venaient de se procurer dans une succursale bancaire, afin de mieux déjouer la police et éloigner les soupçons auprès de leurs victimes.

Augmentation de taxes à Roxboro

A Roxboro, le taux des taxes basées sur l'évaluation, c'est-à-dire la taxe foncière et la taxe spéciale, est augmenté en moyenne de 15 cents les \$100 d'évaluation pour 1968. Ce, à l'exception du taux des taxes relatives au drainage des eaux de surface, lequel est légèrement diminué. C'est ce qu'annonce le Conseil municipal qui approuvait son budget de l'année lors de sa séance ordinaire du 6 mars 1968.

Une partie considérable de ce budget de \$1.250.618 25 sera consacrée aux parcs, aux terrains de jeu et à la récréation. Cependant, à cause des pressions financières courantes, ces dépenses devront être plus limitées que l'an dernier.

Le budget du service de la police est augmenté de \$30.000 cette année.



Dans la galerie des boutiques de la Place Ville-Marie, la Croix-Rouge rappelle qu'à compter de ce matin et jusqu'au 15 mars il y a une clinique pour les donneurs de sang, à l'auditorium de la Banque Royale. Les quelque 22.000 employés de la Place Ville-Marie sont tout particulièrement invités à cette clinique par M. J.E. Main, vice-président du comité consultatif des transfusions de sang. M. Main, qui est vice-président et gérant général du Montreal Trust, apparaît ici en compagnie de deux hôtesses de la Croix-Rouge, Diane Reiche et Diana Shannon. A noter que la clinique est ouverte durant l'heure du lunch.

Une interview à l'émission "Aujourd'hui" soulève l'indignation d'un Libanais

L'interview d'une secrétaire française de l'ambassade d'Arabie saoudite à Paris, au sujet des harem et de la condition de la femme dans la société arabe, a provoqué la réaction indignée d'un étudiant libanais de l'Ecole polytechnique de l'université de Montréal.

Samir Khalifé que nous avons rencontré hier, nous a déclaré que cette interview, présentée sous le titre "L'homme arabe d'aujourd'hui" constituait "un tissu d'invasions et de grossières ignorances" sur la société arabe. "Il s'agit d'une interview incroyablement superficielle", a dit M. Khalifé.

"C'est exactement, a-t-il dit, la même chose que si un Canadien, en Europe, entendait une interview d'une personne qui n'a jamais mis les pieds au Canada et qui déclare que tous les Canadiens sont des Indiens, portent des plumes et collectionnent les scalpes..."

M. Khalifé, qui s'est étonné qu'une émission "qui se veut sérieuse et prétend informer sérieusement le public" et qui, de plus est financée par les contribuables, "se fasse le colporteur de racontars", a formulé ses critiques en deux points:

- Il ne nie pas que les harems existent à la cour du roi Séoud, "de même qu'il y a des Indiens au Canada", mais, a-t-il dit en substance, il s'agit d'un phénomène tout à fait marginal et insignifiant de la société arabe et l'interview faisait croire, selon lui, que le phénomène était courant et que "tous les Arabes achètent les femmes plutôt que de leur faire la cour." D'autre part, l'image fort répandue de la "femme asservie" etc. que l'émission en question reprenait fait davantage partie du folklore que de la réalité. "La femme arabe est aussi émancipée et respectée au Liban qu'elle peut l'être au Canada."
- On a interrogé une personne qui n'avait aucune autorité pour traiter du sujet puisque, selon M. Khalifé, "il est bien évident qu'elle n'a jamais mis les pieds dans les pays arabes."

Au moment où nous avons rencontré M. Khalifé, celui-ci se disposait à demander aux responsables de l'émission "Aujourd'hui" d'interroger des ingénieurs canadiens qui sont allés travailler au Liban, "afin que le public soit véritablement informé de ce qui se passe dans notre pays."

Un front commun pour l'école confessionnelle

QUEBEC (PC) — Selon le mouvement du front commun pour l'école confessionnelle, le problème scolaire au Québec atteindra son paroxysme, si le gouvernement donne suite à son intention de laïciser les universités catholiques du Québec.

Le mouvement qui groupe près de 43.000 membres au Québec, a dit s'opposer totalement, avec la plus lucide et la plus courageuse énergie, à cette tentative de laïcisation des universités catholiques de la province de Québec.

Parlant de la deuxième université de langue française à Montréal, le porte-parole a déclaré que le mouvement exigera de l'Etat que cette université soit établie pour recevoir des catholiques, dans une ville et une province catholiques.

"Nul laïc n'ignore que l'Eglise et le Concile imposent aux catholiques le devoir de recevoir même l'éducation supérieure dans des universités catholiques," a-t-il poursuivi.

"Une réforme de l'éducation qui n'irait pas dans le sens des principes et du con-

texte sociologique ne serait pas une réforme constructive mais aberrante," dit-il.

Aussi, le porte-parole a laissé savoir que le mouvement confessionnel désire que la nouvelle université de Montréal soit réservée à l'enseignement supérieur des étudiants et non pas affectée à la formation des professeurs.

"Les futurs professeurs doivent être formés au niveau des écoles normales, a-t-il dit, car nous voulons avoir des professeurs catholiques pour nos écoles catholiques à tous les niveaux dans le système scolaire du Québec."

Me Maurice Allard monte sur le banc

SHERBROOKE (PC) — Le député démissionnaire de Sherbrooke aux Communes, M. Maurice Allard, a été nommé juge de la Cour des sessions de la paix pour le district de Montréal.

C'est le bureau du secrétaire de la province, M. Yves Gabis, qui a annoncé la nomination.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE de BAIE-COMEAU (Saguenay)

Prévoit l'engagement d'un certain nombre d'institutrices pour l'année 1968-69.

Adresser offres de services au Secrétaire-trésorier.

30 Avenue Mance à Baie-Comeau (Saguenay) P.Q.

La Division Scolaire Rivière-Seine No 14

invite les candidats intéressés à faire application pour le poste de

SURINTENDANT ADJOINT

Entrée en fonction: 1er août 1968

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

M. G. A. GUILBAULT
Surintendant
C.P. 550 - St-Norbert
Manitoba

Importante maison d'éditions scolaires recherche

DIRECTEUR DES ÉDITIONS

Faire parvenir qualifications et curriculum vitae à :

CASE 807 LE DEVOIR

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL DEMANDÉ IMMÉDIATEMENT

Qualifications :

- Baccalauréat en bibliothéconomie;
- Années d'expérience de préférence dans le milieu hospitalier.

Salaire et conditions de travail :

- À discuter.

S'adresser à :

Bureau du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Québec,
11, Côte du Palais,
Québec 4, P.Q.

La Division Scolaire Rivière-Seine no 14

Invite des demandes (dû à l'agrandissement).

Pour principaux, vice-principaux,

Professeurs, Orienteurs

Rétribution de salaire pour toutes les années de service

Frais de scolarité

Assurance de groupe

Congé sabbatique sur demande

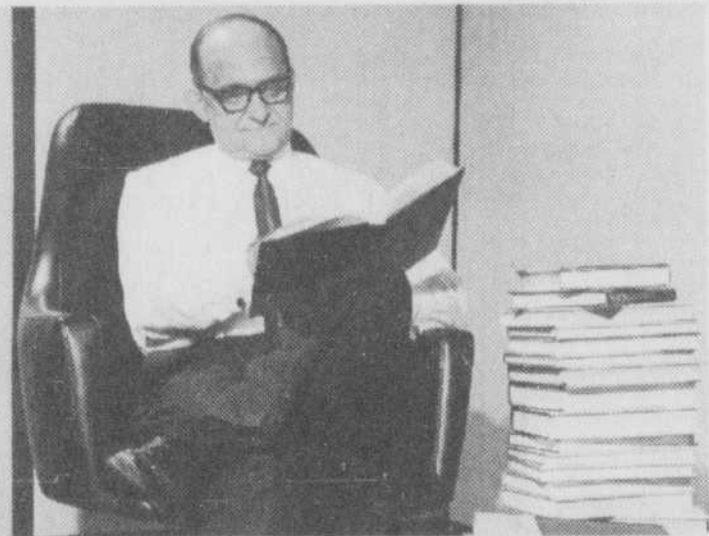
Échelle des salaires:

Classe	Min.	Max.
1	\$4.200	\$ 5.600
2	4.700	6.800
3	5.400	7.800
4	6.400	10.100
5	6.900	11.000
6	7.300	11.800
7	8.000	13.000

S'adresser à: **M. G. A. Guilbault**,
Surintendant,
C.P. 550, St-Norbert
Manitoba.

Voici M. Robert Morin, de St-Hyacinthe

Il est fonctionnaire fédéral / Son passe-temps favori: la lecture



Il lit maintenant 10 fois plus rapidement

Le travail de monsieur Morin ne demande pas tellement de lecture. Mais, lorsque l'on a un vision d'ingénieur aussi important que la lecture, on veut toujours lire de plus en plus et absorber le plus de livres possible. "J'ai toujours été passionné par la lecture," déclare Monsieur Morin, "parce que c'est le passe-temps par excellence, qui permet de multiplier son esprit, de se tenir au courant des développements dans toutes les sphères et permet à celui qui s'y adonne de se maintenir constamment en veile. C'est la principale raison pour laquelle Robert Morin a suivi le cours de huit semaines de l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood, à Montréal. Monsieur Morin est un homme heureux, puisqu'il a maintenant la chance de pouvoir lire dix fois plus rapidement et s'adonner d'une manière plus complète à son passe-temps favori.

Vous aussi, pouvez lire plus rapidement... en seulement 8 semaines. Que la lecture soit pour vous uniquement un passe-temps, qu'elle soit nécessaire pour vos affaires ou pour l'exercice de votre profession, ou que vous étudiez vous y obligeant d'une façon soutenue, la Lecture Dynamique vous permettra de lire au moins trois fois plus rapidement avec une compréhension égale ou meilleure.

Nos quelques 350.000 diplômés aux États-Unis et au Canada peuvent lire 4,7 fois plus rapidement en moyenne, et les étudiants de nos derniers cours à Montréal lisent maintenant, en moyenne, 6 fois plus rapidement, avec une compréhension égale ou supérieure.

LA MÉTHODE DE LECTURE DYNAMIQUE ACCLAMÉE DE PAR LE MONDE

En 1962, le président Kennedy invita Madame Wood à la Maison Blanche pour enseigner la méthode de Lecture Dynamique à ses collaborateurs directs.

Plusieurs autres personnalités politiques importantes ont suivi le cours de Lecture Dynamique avec succès: S.M. la Reine du Danemark, Madame Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, plusieurs sénateurs des États-Unis, plusieurs représentants du Congrès américain et des membres du parlement du Canada.

De nombreuses industries et corporations importantes ont engagé l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood pour donner des cours à leur personnel. Entre autres: NASA, IBM, l'aviation Boeing, Carnation, General Motors, Chrysler, DuPont, etc.

Des milliers et des milliers d'hommes d'affaires, d'éducateurs, d'étudiants et de personnes dans toutes les sphères de la société, hommes et femmes, ont reconnu la Lecture Dynamique Evelyn Wood comme le moyen indispensable pour répondre aux exigences de la vie moderne.

NOTRE OBJECTIF

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood rembourse les frais de scolarité à toute personne qui, en participant à ce cours, obtient, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

Aucune machine n'est employée avec la méthode de Lecture Dynamique. Le seul outil employé, c'est votre main. La preuve a été faite que vous devez apprendre à lire lorsque vous avez plus la machine. Vous obtiendrez une compréhension égale ou meilleure, une excellente mémoire et beaucoup plus de satisfaction de votre lecture.

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood dispense des cours spéciaux pour les employés de compagnies, les membres d'associations ou de tous groupes organisés. Ces cours se tiennent en général dans les locaux choisis par les membres du groupe qui suivent le cours.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PROGRÈS OBTENUS PAR QUELQUES-UNS DE NOS ÉLÈVES DE MONTRÉAL

Nom	Vitesse (mots/min)	Compréhension (%)	Vitesse (mots/min)	Compréhension (%)
J.R. Rodrigue, Chef comptable	277	88%	1536	53%
Ch. Marton, Patient	210	86%	1360	75%
Bob. Benaoud, Étudiant	315	98%	1837	89%
Guy Gagnon, Éducateur	284	80%	1594	80%
Lionel LeFebvre, Architecte	238	72%	1670	73%
William Marshall, Chimiste	268	98%	1463	78%
Keith C. Arnold, Géographe	435	81%	1905	86%
Joey Nadler, Étudiant	308	48%	1668	62%
Carl Schmidt, Professeur	273	54%	1945	54%
Laurence Digne, Conseiller en administration	296	93%	1560	38%

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood vous invite à une

PRÉSENTATION GRATUITE DE SA MÉTHODE DE RENOMMÉE MONDIALE

La présentation dure une heure environ

PRÉSENTATION EN FRANÇAIS
CE SOIR, 11 MARS, 19 HEURES
MARDI SOIR, 12 MARS, 19 HEURES
Holiday Inn - Salon B Institut Evelyn Wood
420, rue St-Jacques, 303, rue St-Jacques

PRÉSENTATION EN ANGLAIS
CE SOIR, 11 MARS, 19 HEURES
MERCREDI SOIR, 13 MARS, 19 HEURES
Holiday Inn - Salon C Holiday Inn - Terrasse Salon
420, rue St-Jacques, 430, rue St-Jacques

Les cours sont donnés en FRANÇAIS ou en ANGLAIS

institut de lecture dynamique evelyn wood inc.

Plus de 100 Instituts aux États-Unis et au Canada



205 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL, P.Q. TEL. 844-1941

POSTEZ AUJOURD'HUI
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, plus de renseignements au sujet de votre cours.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TEL. _____

La commission scolaire de Sainte-Thérèse a convoqué les parents

A moins de surprise de dernière heure, les étudiants en grève de Sainte-Thérèse retourneront en classe dès ce matin. Ils en ont décidé ainsi après avoir été assurés qu'aucune représaille ne serait exercée contre l'un ou l'autre gréviste. Le président de la Commission scolaire de la ville de Sainte-Thérèse, qui ne reconnaît pas officiellement le comité que les parents ont élu jeudi dernier, a cependant assuré le président du groupe des parents qu'aucune sanction ne serait prise.

Au moment de mettre sous presse, on ne savait pas encore quelle tournure avait prise l'assemblée de parents convoquée pour hier soir au pavillon Saint-Gabriel par la commission scolaire.

Le président de la commission, M. Roger Marceau, avait en effet annoncé dans un communiqué aux parents que ceux-ci seraient sous peu convoqués à une séance d'information. Cette convocation a eu lieu hier au prône des messes paroissiales.

Rappelons qu'une assemblée des parents a déjà eu lieu, convoquée par le front commun des étudiants, dans l'auditorium du séminaire de Sainte-Thérèse. Quelque 300 parents et 400 étudiants y ont décidé de former un front commun avec les professeurs. Etudiants et professeurs choisirent sous peu leurs représentants. Les parents ont déjà élu leurs cinq représentants. M. Guy Marcotte est leur président.

L'assemblée convoquée cette fois par la commission scolaire devrait permettre de cerner avec plus de précision quelle est la position des parents. Les étudiants n'ont pas été invités à cette assemblée.

Laval veut exproprier pour fins d'urbanisme

Dans le projet de loi qu'elle présentera cette année à la Législature pour amender sa charte, la ville de Laval, deuxième plus grande municipalité du Québec, demanderait aux autorités provinciales le pouvoir d'exproprier les terrains vagues privés en vue de les revendre à des fins résidentielles.

Selon le directeur du service d'urbanisme, M. Claude Langlois, quelque 25.000 terrains n'ont pas les dimensions requises aux fins de développement urbain. Bon nombre de terrains seraient des lots de 80 pieds par 100, découpés à même de grandes terres, et maintenant trop petits pour la construction.

Plus d'accidents

La police de Vancouver a enquêté, en 196, dans 14.502 accidents de la circulation. Il y a eu des blessés dans 3.870 de ces accidents.

JE FAISAI TROP D'ERREURS COÛTEUSES...

Je faisais trop d'erreurs coûteuses...

J'étais déjà dans la cinquantaine. Toute ma vie avait été remplie de décisions audacieuses mais irréfléchies.

Je vendais des terrains quand les prix étaient bas; j'achetais des maisons quand les prix étaient hauts. Je perdais et mes emplois, et la confiance de mes gérants de banque. Bref, j'étais toujours cassé.

Et à cause de quoi? A cause de la timidité dont je souffrais mais que personne ne devinait.

J'ai alors décidé de m'inscrire au cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

C'est là que j'ai appris à me débarrasser de ma gêne. C'est fini le temps où je me laissais manger la laine sur le dos. Je sais faire respecter mes droits, protéger mes intérêts, obtenir et saisir la chance quand elle passe.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement

aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10.000 diplômés enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, lundi 11 ou mercredi 13 ou vendredi 15 mars à 8h. p.m. (seuls soirs disponibles) à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, descendez à la station de métro Berri-Demontigny, sortie Ontario, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur) Pour plus de détails signalez 842-8186.

Des ministres fédéraux seraient convaincus que la TDH pourrait valoir au Canada les mêmes apports de devises américaines que l'Expo 67.

En 1966, le poste du tourisme affichait selon les statistiques un déficit de \$63 millions. En 1967, le Canada enregistrait au même poste un surplus de \$427 millions.



A l'heure où Montréal s'apprête à recevoir des millions de visiteurs sur la "Terre des Hommes", il est bon de signaler que nous sommes en pleine "Semaine de l'hospitalité". Au cours de cette semaine, Mme Diane Tetrault-Labelle (Miss Hospitalité) sera l'hôtesse officielle de plus de 15.000 délégués des différents hôtels, restaurants, endroits de villégiature et institutions de tous les coins de la province, groupés à Montréal pour la 32e Exposition nationale des fournisseurs d'hôtels et de restaurants. Cette exposition sera inaugurée à 11 heures ce matin, à la Place Bonaventure, par M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'industrie et du commerce. Elle se terminera le jeudi soir 14 mars. Ici, on voit Miss Hospitalité en compagnie de MM. Paul Jolicoeur, gerant général du Château Champlain, et Jean-Paul Alarie, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants.

Le MSA appuie les enseignants du Québec

Le Mouvement souveraineté-association appuie les enseignants dans leurs négociations avec le gouvernement. Le leader du MSA, M. René Lévesque, qui faisait cette déclaration à l'occasion du banquet annuel de l'Alliance des professeurs de Montréal, a dit également que son groupe fera tout en son pouvoir pour sensibiliser la population aux problèmes et revendications des enseignants du Québec.

Parlant devant plus de cinq cents professeurs, les membres de l'exécutif de l'Alliance et le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. André Gagnon, le député souverainiste de Laurier a expliqué que les enseignants jouaient un rôle central dans la société québécoise, et que, par conséquent,

ils devaient avoir toutes facilités pour accroître leur compétence et se spécialiser dans leur domaine.

M. Lévesque a en outre estimé "incroyablement saine" la récente proposition du président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, de rendre publiques les négociations en cours.

Débat entre Lévesque et Diefenbaker

SASKATOON (PC) — L'ancien chef de l'opposition M. John Diefenbaker rencontrera le chef du Mouvement Souveraineté-association, M. René Lévesque, lors d'une discussion sur le nationalisme canadien tenue à Saskatoon le mois prochain.

La discussion sera tenue lors du congrès des professeurs d'histoire de la Saskatchewan, les 16 et 17 avril.

Le Dr Howard Adams, de l'université de la Saskatchewan, participera également à la discussion. Le Dr Adams est un Métis, le premier Canadien d'origine indienne à détenir un doctorat en philosophie. Il participe activement aux mouvements d'autodétermination indiens et métis.

Ottawa contribuerait à Terre des Hommes

Un hebdomadaire montréalais croit savoir que le gouvernement fédéral envisagerait de contribuer à la Terre des Hommes dans la perspective d'un redressement de la balance des paiements entre le Canada et les Etats-Unis.

Des ministres fédéraux seraient convaincus que la TDH pourrait valoir au Canada les mêmes apports de devises américaines que l'Expo 67.

En 1966, le poste du tourisme affichait selon les statistiques un déficit de \$63 millions. En 1967, le Canada enregistrait au même poste un surplus de \$427 millions.

Aujourd'hui

Le canal "10" organise en collaboration avec la Croix-Rouge, une clinique de donneurs de sang, de 14h00 à 22h00 dans le hall d'entrée de CFTM-TV, 1425 rue Maisonneuve. Les donneurs pourront, à cette occasion, rencontrer les artistes et les annonceurs de CFTM-TV.

Contrairement à la coutume, c'est aujourd'hui lundi qu'aura lieu le déjeuner-causserie hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal. Le conférencier sera le chef du parti libéral, M. Jean Lesage. A 12h30, Salon Champlain de l'hôtel Mont-Royal.

M. Jean-Pierre Côté, ministre des postes, sera le conférencier au déjeuner-causserie de la Société pour le progrès de la rive-sud qui aura lieu à 12h30, à La Barre 500, 2019 boul. Taschereau à Jacques-Cartier.

M. Arthur J.R. Smith, président du Conseil économique du Canada, prononcera une causerie, sous les auspices du Canadian Club of Montreal, à 12h15, à l'hôtel Windsor de Montréal. Le titre en sera: "Economic independence and interdependence".

MM. Yves Gabias, secrétaire de la province, et Jean Marchand, ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration du Canada, présideront à l'inauguration des cours d'initiation à la vie canadienne et québécoise. L'inauguration aura lieu à 10 heures, en la gare maritime Champlain, à Québec.

M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'industrie et du commerce, prononcera une conférence, à 11 heures, à l'ouverture de l'exposition de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, à la salle Concordia de la place Bonaventure.

M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles, sera le conférencier de la Société d'études et de conférences, au Café du Parlement, à Québec, à 18 heures.

M. Fernand-J. Lafontaine, ministre de la voirie sera conférencier au dîner-causserie des clubs Kiwanis Ile-Jésus inc. et Optimiste Laval, au centre sportif Laval, à 18h30.

M. Réal Caouette parlera du "Rôle du Québec dans l'avenir du Canada" devant le club des anciens du collège Sainte-Marie, à 18h30, au restaurant Butch Bouchard.

sur toutes les tables... en toutes occasions...

evian

EAU MINÉRALE NATURELLE IMPORTÉE DE FRANCE

l'eau pure
l'eau de tous les jours

DISPONIBLE PARTOUT EN BOUTEILLES DE 30 ONCES ET CANETTES DE 35 ONCES

evian SOURCE CACHAT, FRANCE
3555 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN, TÉL.: 725-9528

LE DEVOIR

LUNDI, 11 MARS 1968

Les sentences sont plus sévères et plus longues au Québec que partout ailleurs

"Le Québec est l'endroit où les sentences sont les plus sévères et les plus longues pour des délits commis comparativement aux sentences données dans d'autres pays du monde pour les mêmes délits. L'organisation de notre système pénal fait que le réflexe le plus commun face à un délit commis est l'incarcération. Il s'ensuit un surpeuplement des prisons, ceci à cause du fait qu'on se refuse à tenir compte d'une véritable philosophie pénale."

C'est ce que déplorent dans un mémoire à la Commission Prévoist les aumôniers du Québec qui oeuvrent dans le champ de la criminologie.

Le mémoire est un accablant réquisitoire contre le système actuel de prisons; il recommande l'adoption d'une saine philosophie pénale, la création de prisons régionales et professionnelles et des changements — urgents —

dans l'administration de la justice au Québec.

Le système de prisons: une faillite

"Le Québec — comme le reste du Canada et d'autres pays du bloc occidental — doit se rendre compte que le système des prisons comme tel est, dans l'ensemble, une faillite. Il importe donc, face aux problèmes de la criminalité, de s'orienter, comme le font les pays d'avant-garde, vers de nouvelles méthodes d'application de la peine et vers des nouvelles méthodes de traitement."

Les aumôniers déplorent qu'on confonde fréquemment l'application des principes de philosophie pénale; par exemple, on trouve dans certains milieux carcéraux que les droits de l'individu sont incompatibles avec la sécurité. Également, on confond des no-

Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Distillé et embouteillé par
Hill Thomson & Co. Ltd. Edimbourg, Ecosse
Représentants: Importations Durand - 842-5471

tions fondamentales à savoir que le traitement "humain" des détenus est incompatible avec l'application de la peine.

Parlant de la situation actuelle des prisonniers, ils affirment, après l'avoir vérifié, que, surtout pour les jeunes, la situation actuelle de certaines prisons du Québec est la meilleure école pratique pour faire carrière dans le crime, qu'il n'est pas rare qu'à cause du système on ait affaire à de nombreuses tentatives de suicide, et qu'une grande majorité de prisonniers ne sont vraiment bien préparés que pour constituer les meilleurs clients des services sociaux à leur sortie.

De plus, les aumôniers déplorent qu'à l'intérieur des murs des institutions pénales, des punitions soient imposées qui ne sont nullement contrôlées par des personnes responsables et dont sont victimes les prisonniers souvent pour des peccadilles. Ils constatent avec regret qu'au Québec la réglementation des prisons est tellement stricte que les visites d'organismes de bienfaisance auprès des prisonniers sont interdites et que, dans la plupart des prisons du Québec, on a même supprimé la messe de minuit. "En regardant ce qui se fait à l'étranger, nous en venons à la ridicule constatation que le Québec est le seul à avoir le pas."

Le mémoire souhaite que les prisons soient soumises au contrôle et aux normes du ministère de la Santé auxquels sont soumises toutes les autres institutions du Québec, qu'on remédie aux larges déficiences dans le soin apporté aux malades et dans l'aménagement des salles d'infirmerie et que, pour ce qui est des expertises médico-légales dans les prisons, on établisse une commission de trois personnes possédant une formation en psychiatrie.

Prisons régionales

Il recommande aussi qu'on établisse au Québec un réseau de prisons régionales et professionnelles. Des 38 prisons que le Québec possède onze reçoivent rarement des détenus; d'autre part, il existe des prisons énormes dont la grandeur même est un facteur d'inefficacité. "Des qu'une prison compte plus de 350 détenus, elle cesse de remplir son vrai rôle de rééducation."

Les aumôniers s'opposent à toute violence physique, que ce soit par les personnes qui ont le premier contact avec les prévenus ou par les personnes qui ont charge du traitement, et à la violence morale, "notamment celle qui s'exerce auprès des prévenus et des détenus à qui l'on promet, si des aveux sont faits, si des faux témoignages sont employés et des parjures bien orchestrées, des diminutions de sentence".

Les aumôniers recommandent aussi, que soit institutionnalisée, à travers le Québec, l'assistance judiciaire pour les personnes dans le besoin; que le serment religieux soit aboli et remplacé par d'autres types de serment ou déclarations solennelles; que soit abolie définitivement la peine de mort; que l'on n'ait plus accès au dossier judiciaire des personnes complètement réhabilitées; qu'un tribunal d'honneur pour les juges soit créé; et que les seuils d'âge actuellement respectés au Québec ne soient pas changés sous la pression du gouvernement canadien.

Vote de grève

Les employés de bureau de la cité de Jacques-Cartier, local 306 du Syndicat canadien de la fonction publique, ont pris ce soir un vote de grève dans un pourcentage de 78,2 pour-cent. Cette grève débuterait le 19 mars à minuit.

En toute occasion
En toute saison

VICHY CELESTINS

L'eau qui fait du bien!

Tourbillonne petite patineuse! Savourez la pureté d'une eau de source dans une gorgée de Vichy Célestins! Fraîche et naturellement alcaline, Vichy Célestins se moque des digestions difficiles! Elle coule depuis des siècles et se boit... en toute saison!

Importée de France, la seule authentique eau de Vichy vendue au Canada.

Invitation
au CLUB FLEUR DE LYS DE MONTRÉAL

Venez entendre:
PIERRE BOURGAULT
le mardi 12 mars prochain
chez Butch Bouchard, 881 est. de Maisonneuve
Salle Vieille France
le sujet:

QUI SONT LES VÉRITABLES ADVERSAIRES DE L'INDÉPENDANCE?

Heure: 8h. P.M.
Entrée: \$1.00 Tous sont admis 768-5520-769-0051

C'est un abat!

Aucun doute, la partie est gagnée d'avance... chaque fois que vous confiez l'entretien de vos chemises à JOLICOEUR.

Jolicoeur

Depuis 1907

LA. 1-2161

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

Succursale au centre d'achats Rockland

Méthodologie de l'enseignement des langues étrangères

Français et anglais pour les enfants de 4 à 12 ans

MÉTHODE ACTIVE ET AUDIO-VISUELLE

Le 13 mars, à 7 h. 30 p.m.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

à l'École Délia Tétrault
5620, Darlington - Montréal

Conférence et Cours donnés

par
Mme Steel, de Paris

Licenciée pour l'enseignement des langues secondes

Coauteur de cette nouvelle méthode

Pour tous renseignements s'adresser à

ÉDUCATION NOUVELLE
342, Terrasse St-Denis. Tél. 842-8931

Du 18 au 21 mars

Chaque soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30

COURS DE MÉTHODOLOGIE SYSTÉMATIQUE

Prix: \$35.00 plus \$2.00 d'inscription

EDITORIAL

Le Canada sous l'aile de Washington et des sociétés américaines

S'il est une leçon qu'on doit dégager des événements dramatiques de la semaine dernière, c'est que la liberté du Canada est une valeur très relative et fort fragile, que malheureusement l'on prend trop facilement pour acquise. Loin de s'émanciper sur le plan économique, le Canada semble, en effet, s'enliser de plus en plus dans une situation qui le met à la merci des décisions prises à Washington et dans les salles de délibération des grandes firmes américaines.

Le Canada a connu, au début de la semaine dernière, des heures de grande anxiété au sujet de la stabilité de sa monnaie. Il a appris avec soulagement, vers la fin de semaine, les arrangements conclus grâce à la collaboration du gouvernement américain. Dans son origine autant que dans son dénouement, la crise doit surtout nous rappeler l'état de dépendance excessive dans lequel nous vivons par rapport à notre puissant voisin.

M. Sharp n'a pas précisé les causes qui ont donné naissance à la plus récente crise de confiance au sujet du dollar canadien.

Il ne serait pas étonnant, toutefois, que la crise ait été précipitée par des sorties massives de fonds effectuées principalement par des filiales de sociétés américaines établies au Canada. En janvier dernier, un phénomène semblable s'était produit au lendemain de la promulgation des directives du président Johnson portant sur la défense du dollar américain. Il se pourrait, au dire de plus d'un observateur, qu'on ait assisté, la semaine dernière, à une répétition du phénomène.

Ces événements nous rappellent, s'il en était besoin, combien notre économie dépend désormais des décisions prises par les dirigeants des grandes sociétés américaines possédant des filiales au Canada, et aussi des décisions prises par le pouvoir politique (celui de Washington) dont relèvent au premier chef ces sociétés.

En face de ce problème, un "consensus" assez large existe à l'état théorique dans l'opinion canadienne. On reconnaît de plus en plus que, tout en n'étant pas la meilleure chose en soi, la présence de capitaux américains au Canada est absolument nécessaire au développement de l'économie du pays. On reconnaît aussi qu'au lieu d'édicter des politiques négatives ou discriminatoires à l'endroit des capitaux américains, le pouvoir politique canadien doit plutôt viser à favoriser l'investissement progressif, dans des secteurs judicieusement choisis, de capitaux canadiens, et à soumettre en retour, comme le font la plupart des pays, les capi-

taux américains établis ici à des contrôles plus sérieux.

Or, sur chacun de ces deux plans, le gouvernement canadien fait montre, depuis cinq ans, d'une passivité extrême. En matière de contrôle, M. Winters "osa" publier, il y a environ deux ans, certaines indications décrivant le genre de comportement attendu des sociétés étrangères établies au Canada. Il ne fut jamais question, cependant, de prendre des mesures précises visant à assurer que ces "guidelines" soient appliquées de façon systématique. Toute société canadienne normalement érigée en société publique doit divulguer chaque année certains renseignements sur son activité et sa situation financière. Par un curieux paradoxe, la plupart des sociétés américaines installées au Canada ne tombent pas sous le coup de cette obligation.

D'un point de vue positif, le gouvernement Pearson a manifesté à maintes reprises, depuis 1963, son intention de prendre des mesures visant à canaliser vers des fins d'investissement productif une plus grande partie des épargnes des Canadiens. Le projet de création d'une Société canadienne de développement a dû être mentionné dans chaque discours du Trône depuis cinq ans. Après tout ce temps, le projet dort encore dans les tiroirs du gouvernement. Et le même sort attend probablement le rapport du comité Watkins, publié récemment. Ce comité fut créé à grand renfort de publicité pour marquer le retour de l'enfant prodige Walter Gordon au sein du cabinet. S'il faut en juger par le peu d'enthousiasme qu'il a suscité chez les membres du cabinet Pearson depuis sa publication, il n'y a pas lieu de s'attendre à ce qu'il soit bientôt mis en pratique.

Les concessions que M. Sharp a obtenues la semaine dernière de son collègue américain, M. Fowler, ne manqueront pas d'amoindrir dans l'immédiat les pressions qui s'exercent sur le dollar canadien. Ces concessions paraissent cependant avoir été obtenues à un prix élevé pour notre fierté et notre souveraineté.

Le fait même que le gouvernement canadien ait été obligé de solliciter de Washington une exemption en relation avec les mesures décrétées au début de l'année par le président Johnson, indique le peu de cas que le gouvernement américain fait trop souvent du pouvoir politique ayant autorité dans les pays où sont installés les capitaux américains. Les autorités américaines, quand elles définissent leur politique en matière de placements et de transactions à l'étranger, ignorent que les capitaux américains, une fois investis dans un autre pays, acquie-

rent de ce fait "une nouvelle citoyenneté" qui devrait normalement les faire relever au premier chef du gouvernement du pays en question. Elles prennent souvent des décisions au sujet de ces capitaux comme si les autres gouvernements n'existaient pas. Dans le cas d'un pays comme le Canada, qui abrite à lui seul une proportion très forte des capitaux américains placés à l'étranger, ces décisions entraînent l'humiliante obligation de solliciter après coup des exemptions. Notre gouvernement est réduit à demander un traitement de faveur, alors qu'il lui revient, à partir de sa propre capitale, d'exercer son droit de décision et de contrôle sur toute activité poursuivie dans son territoire.

On note également que les concessions obtenues de Washington ont été acquises moyennant deux conditions dont l'une trahit notre faiblesse et dont l'autre pourrait limiter sérieusement la liberté d'action de notre gouvernement:

1) En consentant à exempter le Canada des mesures annoncées en janvier, Washington a justement insisté pour que le Canada ne serve pas de lieu de passage pour des capitaux que des firmes américaines, voulant échapper au contrôle de leur gouvernement, chercheraient ensuite à refiler vers d'autres pays. Le gouvernement canadien a accepté cette condition. Dispose-t-il présentement des mécanismes de contrôle voulus pour assurer que cette condition sera intégralement respectée?

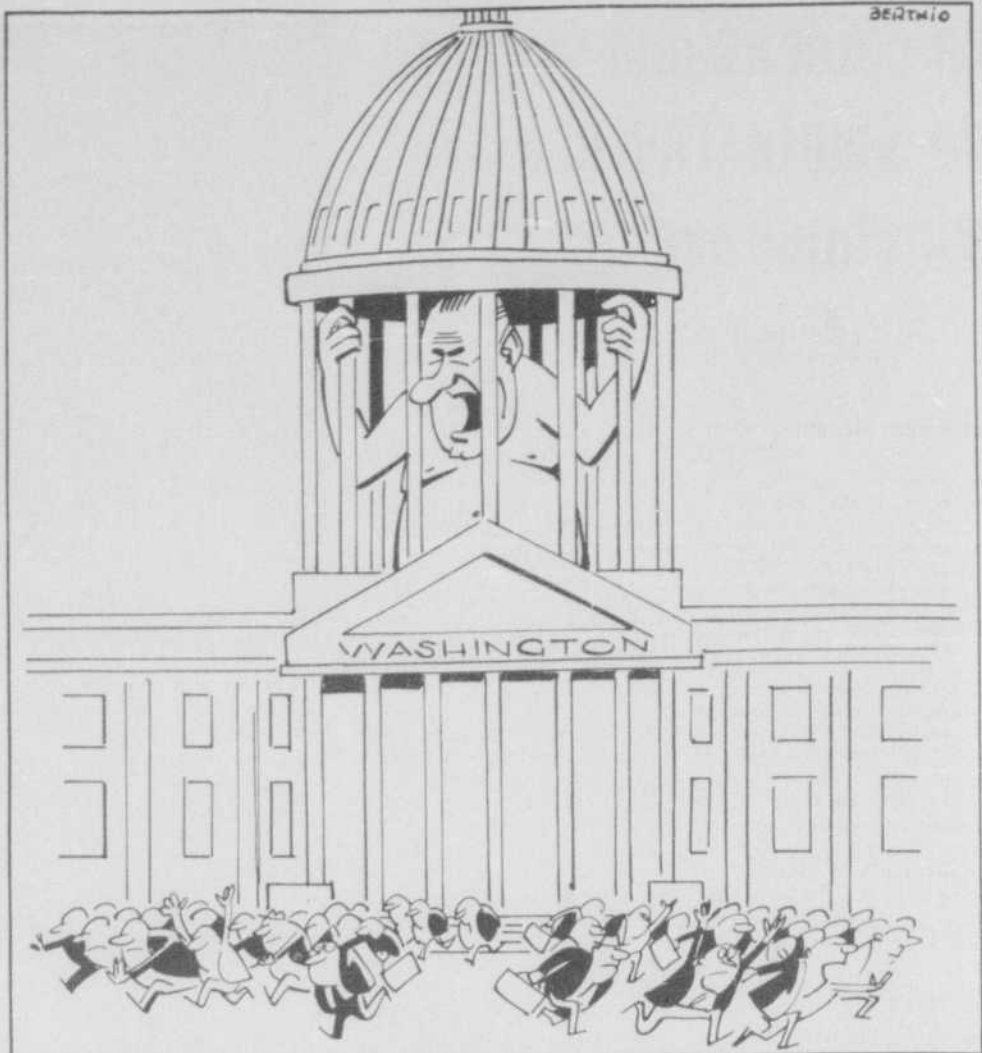
2) En facilitant au Canada un accès plus large au réservoir de dollars américains, Washington a exigé en retour que le gouvernement canadien détienne une proportion fortement accrue de dollars américains sous des formes (bons du trésor à long terme) qui limiteront la liberté de décision de notre gouvernement. Il ne semble pas avoir été question, par contre, de hausser le minimum du plafond déjà fixé par Washington relativement aux dollars américains que nous pouvons détenir en réserve.

Le gouvernement américain consent, en somme, à nous aider à sortir du pétrin. Mais cela se fait au prix d'une nouvelle diminution de notre liberté.

Loin de diminuer, notre dépendance à l'endroit des États-Unis augmente avec chaque crise qui se présente. Nous aimons nous rassurer en nous rappelant que nous possédons, en contre partie, tous les attributs de la souveraineté politique.

Combien de temps cette souveraineté politique pourra-t-elle demeurer réelle si nous laissons se poursuivre le très grave processus d'érosion qui la ronge sur le plan économique?

Claude RYAN



Lyndon B. ... Johnson

À la recherche du français

par Jacques Poisson

Le nouveau petit Larousse

L'ouvrage marque un agréable rajeunissement par rapport aux éditions antérieures.

Bon nombre de mots peu utiles ont disparu: abaissable, abaissant, etc.; d'autres ont pris la relève, tel abandonnique, à la première page.

Cet adjectif, du domaine de la psychanalyse, "se dit d'une personne qui éprouve la crainte pathologique d'être abandonnée: tendances abandonniques d'un enfant".

L'article ne précise pas s'il existe aussi des nations abandonniques.

Feuilleter le nouveau petit Larousse sera, j'en suis sûr, une source de satisfactions pour les esthètes, pour les amateurs de belles cartes géographiques.

Ce dictionnaire procurera aussi des ravissements à une autre catégorie de lecteurs assez nombreuse: celle des Québécois pure laine. Ils iront tout droit à la lettre p, se demandant avec angoisse si le substantif symbolique et canadien-français par excellence a enfin obtenu asile. Cette fois, ils ne seront pas déçus.

"Poudrière n.f. Etablissement du Service des poudres. "Au Canada, neige fraîche que le vent fait tourbillonner".

O triomphe! Nous voici dans le Larousse avec notre poudrière. La tête me tourne, me tourbillonne.

Par-delà les pages roses

Et d'un empan je saute à la partie des noms propres, en quête de notabilités canadiennes-françaises.

LESAGE (Jean), homme politique canadien, né à Montréal en 1912. Premier ministre libéral du Québec de 1960 à 1966.

DUPLESSIS (Maurice Le Noblet), homme politique canadien, né à Trois-Rivières (1890-1959). Leader conservateur, fondateur de l'Union nationale, il fut Premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à sa mort.

Au fait, MM. Lesage et Duplessis avaient déjà pris rang dans l'édition antérieure, mais en moins bonne et moins nombreuse compagnie québécoise.

Le nouveau petit Larousse, très ouvert au Québec, accueille Anne Hébert, Ringuet, Savard, Grignon, Saint-Denis Garneau, Alain Grandbois, Gabrielle Roy et Octave Crémazie, entre autres.

Quant à Louis Fréchette, c'est un ancien de la maison. Mais il vient de subir une singulière métamorphose. Sa qualité d'écrivain canadien-français a cédé la place à celle d'écrivain canadien d'expression française.

C'est un peu comme si, outre-tombe, il avait pris ses distances avec lui-même.

Du côté des historiens

Dans le petit Larousse de 1959 François-Xavier Garneau figurait comme "historien canadien-français, né à Québec (1809-1866), auteur d'une importante Histoire du Canada".

Or, le voici "historien canadien d'expression française... auteur d'une Histoire du Canada".

Son vis-à-vis, sir Thomas Chabais, beaucoup plus stable, demeure "homme politique et historien canadien", d'une édition à l'autre.

Notre pauvre Gaspésie

Ce qui m'a contrarié, pour ma part, — sentiment chauvin et indéfendable, sans doute, — c'est de ne plus retrouver sur la carte la bonne Gaspésie de mes rêves. En effet, la contrée fabuleuse, victime d'une maléfice, n'est plus qu'une "péninsule de Gaspé" quelconque. Sur ce point, je ne féliciterai pas les cartographes de la maison Larousse.

position aux États étrangers concernés par des moyens plus conventionnels que les haut-parleurs publics, lui qui est généralement si conservateur? La "manière forte" lui avait-elle si bien réussi lors de la visite du président de Gaulle? La diplomatie est-elle si mal en point aux affaires extérieures — ou se pourrait-il que fut rentable sur un tout autre plan la politique du "talk loud and look strong"? A moins que ces méthodes soient tout simplement le fruit d'un climat souvent lourd de panique sinon d'hystérie.

Le ministère des Affaires extérieures n'aurait-il pu se contenter de laisser savoir sa

position aux États étrangers concernés par des moyens plus conventionnels que les haut-parleurs publics, lui qui est généralement si conservateur? La "manière forte" lui avait-elle si bien réussi lors de la visite du président de Gaulle? La diplomatie est-elle si mal en point aux affaires extérieures — ou se pourrait-il que fut rentable sur un tout autre plan la politique du "talk loud and look strong"? A moins que ces méthodes soient tout simplement le fruit d'un climat souvent lourd de panique sinon d'hystérie.

On sait d'ailleurs que la Nor-

suite à la page 6

Opinion libre

L'affaire gabonaise et la jungle canadienne

par Jacques Brossard

En voulant manifester sa vigueur et sa détermination, le ministre fédéral des affaires extérieures ne vient-il pas d'exhiber surtout, fort malencontreusement, son intransigeance obstinée, son arrogance juridique et peut-être même sa maladresse politique? A ce propos, me permettez-vous quelques très rapides commentaires en marge de votre editorial du 6 mars sur "l'incident du Gabon"?

Une fois de plus, le gouvernement central paraît se prendre pour la fédération — j'allais écrire "pour la constitution": il oublie que la fédération est composée d'un Etat fédéral et de dix Etats provinciaux et que les compétences des deux gouvernements sont partagées par la Constitution de 1867 telle qu'interprétée par les tribunaux.

La jungle constitutionnelle

Ainsi que vous le rappelez ce matin, celle-ci est loin d'être claire pour ce qui est des relations internationales. En fait, elle est aujourd'hui silencieuse. Si le gouvernement central exerce tous les pouvoirs en matière de politique étrangère, c'est grâce à certaines compétences générales du parlement fédéral et aux prérogatives royales du gouverneur-général.

A vrai dire, ces pouvoirs mêmes sont juridiquement discutables (la politique étrangère relève de l'exécutif, l'exercice des prérogatives royales

pourrait être partagé par le gouverneur-général et les lieutenants - gouverneurs, etc); mais il serait trop long de reprendre ici cet aspect du problème. Il paraît d'ailleurs que la conduite de la politique étrangère relève du gouvernement central au sein de toute fédération, même décentralisée. Sur ce plan, malgré le silence de la Constitution, l'Etat fédéral actuel a sans doute le droit d'exercer toutes les compétences de la fédération. (Encore doit-il le faire dans l'intérêt des Etats provinciaux comme de l'Etat fédéral.)

Il en va tout autrement lorsqu'il s'agit du prolongement extérieur des compétences expressément remises aux Etats provinciaux par la Constitution: cette fois, ce n'est plus l'Etat fédéral qui peut invoquer en sa faveur le silence de la Constitution mais au contraire les Etats provinciaux. Il paraît en effet possible d'établir que ceux-ci, en pratique peuvent exercer les pouvoirs extra-territoriaux directement reliés à leurs compétences explicites, chaque fois que l'exercice efficace de ces dernières, à condition seulement de ne pas affecter en ce faisant la politique étrangère de la fédération. (1)

Aussi longtemps que la question ne sera pas clairement tranchée, le Québec a le droit d'agir dans le sens que nous venons de dire, vu ses responsabilités spécifiques sur le plan socio-culturel, il en a

d'ailleurs le devoir. Par contre, force est de constater que la Constitution ne lui reconnaît pas expressément de pouvoirs extra-territoriaux et qu'un Etat fédéré, même doté d'un statut spécial, ne saurait évidemment jouir de tous les pouvoirs des Etats souverains.

...l'embarras des éclaircisseurs étrangers

Le présent conflit canado-québécois, déjà vieux de cinq ans, ne peut être tranché que de deux façons: par un arrêt de la Cour suprême fédérale ou par un accord politique entre les deux ordres de gouvernement. A vrai dire, la cour fédérale s'avérerait de plus en plus centralisatrice (2), sans doute une décision de sa part ne ferait-elle que rendre plus urgente la seconde solution.

Que nous sachions, le ministère fédéral des affaires extérieures et les avocats du gouvernement central ne sont pas le tribunal constitutionnel suprême de la fédération canadienne. Juridiquement parlant, l'opinion de ce ministère sur la question ne demeure donc qu'une opinion: elle n'est aucunement concluante et n'a évidemment aucune force de loi. Pour l'instant, la position adoptée par le Québec est tout aussi valable sur le plan juridique.

Pour leur part, les Etats étrangers doivent tenir compte du partage des compétences tel qu'effectué par la constitution interne. La Commission du droit international de l'O.N.U. a d'ailleurs reconnu qu'il revient aux constitutions internes de préciser les pouvoirs des Etats membres des fédérations en ce qui a trait aux relations internationales (1). Est-il besoin de dire que ce recours n'existe guère dans le cas de la fédération canadienne? Vu le silence et la confusion de sa constitution, l'attitude des Etats étrangers peut donc dépendre entièrement de facteurs politiques et non plus juridiques.

De ce point de vue, il est évident que la plupart des Etats étrangers tiendront compte avant tout de la position prise par le gouvernement d'Ottawa, puisqu'il exer-

ce tous les pouvoirs en matière de politique étrangère... et qu'il a des moyens financiers infiniment plus considérables que le Québec. On sait que certains Etats n'ont pas été insensibles à cette réalité (3). On sait aussi que M. Lionel Chevrier, par exemple, vient de se balader en Afrique, carnet de chèques en main.

En revanche, et aussi longtemps que la situation n'aura pas été clarifiée, nul Etat étranger ne saurait être juridiquement tenu de se soumettre à une interprétation plutôt qu'à une autre, même si elle lui est dictée par le ministère fédéral des affaires extérieures. Pour des motifs politiques, le Canada peut suspendre ses relations avec qui il veut (et peut); mais le gouvernement central nous paraît très mal venu de se poser en interprète suprême de la Constitution et d'accuser par exemple le Gabon d'avoir violé le droit international.

...et le pachyderme d'Ottawa

Par contre, il n'est certes pas étonnant que le gouvernement canadien cherche à minimiser par tous les moyens possibles la portée juridique des précédents posés par le Québec. Il l'a fait partiellement dans le cas des accords techniques conclus par le Québec avec la France (1). Vu son intransigeance, on pouvait difficilement s'attendre à ce qu'il laissât passer sans réagir, même à retardement, la participation directe du Québec à une conférence d'Etats souverains.

Le ministère des affaires extérieures vient d'ailleurs de définir sa position plus péremptoirement que jamais: en bref, le Québec est une province comme les autres et ne doit avoir aucun droit de plus, sur le plan international, que toute autre province; seul le gouvernement central doit se charger sur ce plan des intérêts spécifiques du Québec dans les matières de compétence provinciale, même s'il ne s'en est occupé dans le passé que sous la pression de l'évolution québécoise.

C'est nier que le cas du Québec soit unique, alors qu'il est en fait le seul Etat

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURGASSA LE 10 JANVIER 1900
Clyde RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAUROL
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Vie urbaine et animation sociale

3 - Pour une participation adaptée aux milieux urbains

par Michel Blondin

● M. Michel Blondin est directeur du Service d'animation sociale du Conseil des œuvres de Montréal. Voici de larges extraits de la communication qu'il a donnée sur la vie urbaine et l'animation sociale à la lumière de l'expérience montréalaise, lors du colloque de recherche sociologique tenu en février dernier à l'université Laval.

Je l'ai déjà mentionné, la population avec laquelle nous travaillons se caractérise par une non-participation presque viscérale, tant peu d'occasions de participation sous quelque forme que ce soit lui ont été offertes. Comment cette non-participation se manifeste-t-elle? C'est d'abord et avant tout un désintéressement complet de la chose politique. Le taux de non-participation électorale est très élevé, tant au niveau municipal qu'au niveau provincial, sans parler de la sous-représentativité de l'ouvrier par rapport au rural. Ce comportement se double d'un sentiment profond que les élus ne les représentent en rien. Ces derniers sont perçus et définis comme les porte-parole et les représentants des commerçants et des hommes d'affaires du quartier. Alors qu'aujourd'hui la population s'adresse fréquemment à ses "représentants" pour tenter d'obtenir des faveurs individuelles,

ils ne songent même plus à s'adresser à eux pour réclamer leurs droits individuels et, encore moins leurs droits collectifs. Ils ne se reconnaissent plus en ces élus.

Les structures politiques urbaines ne les aident en rien en ce sens. Dans son application, le système politique de Montréal n'apparaît plus que comme une démocratie fortifiée tronquée où le rôle des conseillers municipaux — les élus — ne se réduit dans la réalité qu'à fort peu de chose.

Plus que partout ailleurs, une élection équivaut à signer un chèque en blanc à une ou quelques personnes pour les 4 ou 5 prochaines années, sans qu'il existe aucun mécanisme qui permette à la population de sentir contribuer à établir les priorités de sa collectivité.

La grande complexité de l'administration municipale et, paradoxalement, la très forte concentration des décisions n'aident pas le citoyen ordinaire à s'y reconnaître. Il perd pied complètement devant une telle machine administrative. C'est un monde hors du sien, sans point de repère, sans aucun contact palpable par lequel il pourrait pénétrer cet autre univers. Et ce n'est qu'avec beaucoup de patience et de débrouillardise qu'il se retrouve dans ce labyrinthe. Il ne faudrait pas oublier que les fonc-

tionnaires eux-mêmes n'arrivent pas toujours à se sortir de la jungle des milliers de règlements municipaux, souvent contradictoires les uns aux autres. L'administration de Montréal a d'ailleurs formé un comité d'experts qui travaillent depuis quelques années à unifier la réglementation municipale, dont la première tâche fut de faire disparaître les contradictions.

Il nous apparaît qu'un des obstacles fondamentaux à la participation de ces urbains soit la quasi-impossibilité de connaître et de comprendre ce qui se passe dans une ville comme Montréal. Et cela n'est pas sans rapport avec la difficulté d'identifier clairement les centres de décisions concernés par tel problème, tel fait, telle décision. Quand on peut ni comprendre ce qui se passe, ni trouver le responsable, il ne reste plus qu'à se résigner à ses petites affaires, à être passif.

Les populations avec lesquelles nous travaillons n'ont même pas le recours que d'autres ont de faire valoir leur point de vue par l'entremise d'un corps intermédiaire reconnu, mécanisme courant de correction de notre système politique. Elles n'appartiennent à aucun corps intermédiaire ou à aucune association, hormis les Chevaliers de Colomb qui ne s'intéressent pas à ces choses ou le Syndicat dont l'éveil à ces problèmes est récent et limité. Ce citoyen refuse affectivement les mécanismes politiques actuels, surtout les mécanismes urbains — et il n'a pas accès à des mécanismes partiellement correctifs, comme les corps intermédiaires. Il est seul et isolé face à une vie politique dont il sent qu'il ne peut l'orienter d'aucune façon et sur laquelle il n'a aucune prise. Dès lors, la même façon qu'à son usage, ce citoyen ne fait rien d'autre que ce qu'on exige de lui. D'où sentiment d'impuissance et d'apathie que ne fait qu'accroître l'intuition que sa façon de voir la vie n'est pas celle de ceux qui administrent les corps publics. (1)

Comme animateurs sociaux, nous lui offrons un mécanisme, timide encore, par lequel il peut et pourra faire valoir ses points de vue. Le comité de citoyens, que nous prônons, n'est ni un élément reconnu de la structure politique, ni un corps intermédiaire. En effet, il s'agit d'un groupe de personnes, appartenant viscéralement à leur milieu, qui se réunissent, se font donner un mandat et agissent comme intermédiaires entre la population des travailleurs de leur secteur et les divers centres de décisions. Dans le Sud-Ouest de Montréal une douzaine de ces comités de citoyens se sont réunis en une fédération (Fédération des Mouvements du Sud-Ouest) afin d'échanger sur les actions et leurs objectifs, de coordonner leurs efforts, d'exercer des pressions communes, etc. D'autres rencontres se font occasionnellement entre personnes de comités de citoyens de divers endroits de Montréal ou d'ailleurs, comme St-Jérôme, le Petit Pacifique, etc.

Le mécanisme des comités de citoyens a démontré son efficacité pour obtenir — ce qui est déjà un élément nouveau — de substantielles améliorations

dans le domaine de la rénovation urbaine et de l'expropriation, etc. De même, il amorce un changement de mentalité. (2) Cependant, ce mécanisme ne fut pas encore l'occasion de poser explicitement les failles des structures. Nous nous interrogeons sérieusement si ce mécanisme n'est pas trop timide dans sa forme actuelle pour entraîner de lui-même des modifications de structures qui sont fortement déficientes.

C'est après avoir fait cette constatation que nous avons décidé de nous attaquer à cette situation d'une façon plus globale. En premier lieu, nous sommes à élaborer avec un groupe de responsables de comités ce qui deviendra le "projet collectif", i.e. l'image de société qu'ils veulent contribuer à construire par leur action en dégageant les valeurs fondamentales qu'ils entendent poursuivre par leur action.

Concurremment, nous allons mettre l'accent sur la diffusion, auprès des membres des comités, d'informations précises et complètes sur les structures politiques de notre société; nous insisterons spécialement sur le niveau municipal, provincial. Par la suite, nous les stimulerons à mieux se situer face à ces structures et à les juger, pour qu'ils formulent, clairement ce qu'ils en rejettent, ce qu'ils en conservent.

Ces différentes démarches nous amèneront à reviser, avec les membres des comités de citoyens, l'adaptation des mécanismes — le comité de citoyens essentiellement — qui permettront d'arriver efficacement aux objectifs qu'ils se seront fixés.

Notre progression dans la voie de la participation est lente, mais nous voulons qu'elle soit précise et consciente.

Cette prudence que nous manifestons en élaborant les mécanismes de participation tient à trois faits:

- 1- Nous constatons — cela semble être universel — que les milieux urbains de grandes dimensions ne sont pas propices à une véritable participation; plusieurs y voient même le symbole de l'anti-participation.
- 2- Nous ne connaissons pas de structures politiques adéquates à des concentrations urbaines de plusieurs millions de personnes, telles que Montréal.
- 3- Nous voulons que ces structures politiques soient élaborées avec une réelle participation des populations avec lesquelles nous travaillons pour qu'elles s'y retrouvent et qu'elles puissent y exercer un véritable pouvoir. Nous nous imposons comme exigence que ces structures répondent à des valeurs qui susciteraient une adhésion personnelle et collective profonde, signification authentique de la participation.

Conclusion

L'animation sociale est am-

Suite à la page 6

Qui parlera pour les enfants?

Les conséquences possibles de la contraception

par le professeur Jérôme Lejeune

PARIS (Le Monde) — D'innombrables travaux ont été consacrés dans le monde, depuis plus de dix ans, aux effets nocifs, immédiats ou lointains, que pourraient avoir sur l'organisme de la femme les contraceptifs oraux. Depuis le drame de la Thalidomide, des études dites tératogéniques sont, d'autre part, imposées à tous les fabricants de produits pharmaceutiques, afin de déterminer l'action sur l'embryon des médicaments absorbés par la mère. Ces études se font sur l'animal, et ne conduisent qu'à l'observation éventuelle de malformations importantes, décelables à l'oeil nu; elles n'ont jamais comporté jusqu'à présent d'examen plus poussé concernant les anomalies que pourraient présenter les chromosomes — le patrimoine génétique — des sujets étudiés.

Or on sait, depuis une série de découvertes retentissantes dans lesquelles le professeur Jérôme Lejeune, titulaire de la chaire de génétique fondamentale à la faculté de médecine de Paris, a joué un rôle essentiel, que certaines de ces anomalies conduisent à la mort du fœtus (avortement spontané) et d'autres à des infirmités mentales ou physiques qui peuvent ne se manifester dans toute leur ampleur qu'au moment de la puberté.

Les contraceptifs oraux qu'utilisent dans le monde des millions de femmes en âge de procréer risquent-ils d'exercer un effet de cet ordre? Leur action génétique a-t-elle été suffisamment étudiée? Telle est la question, dont on devine le poids et la gravité qu'elle

peut revêtir pour les générations futures, que pose ici le professeur Lejeune.

Les controverses sur la contraception ont fait état de risques possibles pour la femme, le couple ou la société, mais la destinée des enfants paraît avoir été pratiquement négligée.

Cette omission est d'autant plus étrange que la généralisation de techniques efficaces bouleverserait gravement l'équilibre reproductif de la population.

Deux effets principaux sont possibles, dont l'un est commun à toutes les méthodes contraceptives, l'autre étant propre aux drogues antiovariennes.

On sait que la fréquence des malformations congénitales augmente progressivement avec le vieillissement de la mère. Par exemple, la fréquence de la trisomie 21 (appelée aussi mongolisme) est de l'ordre d'un cas sur deux mille naissances pour les enfants dont la mère est âgée de vingt à vingt-cinq ans à leur venue au monde. Cette fréquence s'élève de plus en plus vite avec le vieillissement maternel pour atteindre à peu près un cas sur cinquante chez les enfants nés de mère âgée de quarante-cinq ans ou plus.

D'un point de vue statistique, le nombre total des malades dépend donc directement de la répartition de l'âge des femmes au moment de la reproduction.

Par exemple, le simple désir d'acquiescer un certain bien-être social avant la première maternité peut amener un couple à reporter celle-ci au-de-

là de la vingt-cinquième année. Etendue à toute une population, cette pratique apparemment anodine impliquerait un vieillissement moyen des mères. Un calcul théorique permet de montrer qu'un décalage de quatre à cinq ans de la répartition des âges ferait presque doubler la fréquence de la maladie.

La trisomie 21 est fort rare, mais chaque année dans notre pays un peu plus d'un millier de nouveau-nés en sont affectés. Augmenter significativement ce chiffre serait d'autant plus grave que nombre d'autres malformations congénitales suivraient la même tendance.

On voit des lors que toute politique de régulation des naissances qui ne s'accompagnerait pas de mesures destinées à encourager la maternité à l'époque la plus favorable, c'est-à-dire entre vingt et trente ans, serait dangereuse pour les enfants.

Le second effet possible résulte du mode d'action des drogues anti-ovulatoires, et, pour le comprendre, il est nécessaire de se remémorer les processus élémentaires de la reproduction.

La suspension de l'ovulation

Au moment de la ponte d'un oeuf, c'est-à-dire vers le quatorzième jour après le début des règles, l'une des cellules reproductrices contenues dans l'ovaire subit un changement profond; le nombre de ses chromosomes est réduit de moitié. Cela se réalise par l'expulsion d'une très petite

cellule, le globule polaire, qui contient très exactement vingt-trois chromosomes, c'est-à-dire un élément de chacune des vingt-trois paires présentes chez tout être humain.

Après une seconde division, cet ovule mûr, pondue dans la trompe, est fécondé par un spermatozoïde et devient ainsi la cellule primordiale d'un nouvel être humain.

Comme l'ovule mûr contient vingt-trois chromosomes et que le spermatozoïde en apporte vingt-trois lui aussi, le nombre normal de quarante-six se trouve ainsi rétabli.

Exceptionnellement ce mécanisme s'enraye et la fécondation d'un ovule non réduit donne une cellule primordiale à 46+23, soit soixante-neuf chromosomes, constitution incompatible avec un développement embryonnaire normal. Ainsi que l'a démontré le docteur Carr, de Toronto, cet accident n'est pas le seul possible, et l'on sait qu'un sur cinq des avortements naturels résulte d'une erreur de la répartition des chromosomes.

On pouvait alors se demander si le fait de bloquer l'ovulation pendant de nombreux cycles ne risquerait pas de fausser ce délicat mécanisme et d'accroître le nombre des ovules anormaux lors de la reprise de la fécondité.

Très récemment, le docteur Carr a publié dans le journal *Lancet* (1967, 2, 830) des constatations préliminaires dont la signification génétique a été discutée par le docteur Jean de Grouchy dans la Semaine des hôpitaux de Paris (1967, 43, 3, 366).

Avortements et malformations

Il ressort de ces données, ainsi que d'observations complémentaires aimablement communiquées par le docteur Carr, que le nombre des fœtus à soixante-neuf chromosomes est considérablement accru dans les fausses couches survenues chez des femmes ayant été soumises assez

Suite à la page 6

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME



Dale Carnegie

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

Assistez à une soirée explicative

GRATUITE

MERC. 13 MARS à 8.00 p.m. - MEZZANINE
JEUDI 14 MARS à 8.00 p.m. - MEZZANINE

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel
Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

En métro descendez station Peel

ENEZ AVEC UN AMI

VENTE DE LIQUIDATION FIN DE BAIL

REMISE DE

20 à 70%

LIVRES DE POCHE!

SIMPLE 0.70 au lieu de 0.95
DOUBLE 1.05 au lieu de 1.45
TRIPLE 1.25 au lieu de 1.75

SUR LE STOCK EN MAGASIN
REMISE SPÉCIALE PAR QUANTITÉ
LIBRAIRIE

CANADO - BELGE

3732 MASSON

727-8151

Étudiez ★ agissez ★ progressez

Livre d'orientation de l'homme moderne et dynamique

Ce livre constitue l'introduction à notre cours de perfectionnement intellectuel et spirituel, par correspondance.

Perfectionnement de la mémoire - Perfectionnement et concentration de l'attention - Méthodes et principes - Timidité et prudence - Confiance en soi et présomption - Persévérance organisée et obstination - Enthousiasme - Attitude positive et bienveillante - Ingéniosité et supériorité - Critique constructive - Jugement, bon sens et présence d'esprit - Solutions salutaires.

Demandez, contre 25 cents, notre nouveau PROSPECTUS très détaillé.

Postez ce coupon aujourd'hui!

CERCLE PSYCHOLOGIQUE
C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.

COUPON

Sans aucune obligation de ma part, je désire recevoir le nouveau PROSPECTUS contenant le plan de toutes les leçons du Cours de perfectionnement intellectuel et spirituel. *Ci-joint 25 cents pour frais.

PRÉNOM et NOM (préciser: M., Mme ou Mlle)

Profession Âge (si moins de 21 ans)

ADRESSE complète Veuillez écrire très lisiblement — merci!

DES AUJOURD'HUI, VENEZ VOIR CHEZ BIRKS LA PLUS BELLE COLLECTION DE CRISTAUX WATERFORD JAMAIS OFFERTE.

Colonnade
Magasin du Square Phillips
Durant deux semaines.

LA NOUVELLE LIBRAIRIE BERTRAND
de la PLACE BONAVENTURE

INVITE LE PUBLIC À UNE

SÉANCE DE SIGNATURE

DE

LAWRENCE DURRELL

Le mardi 12 mars de 16 h. à 18 h. P.M.

Suites de la première page

LE POOL

Plusieurs observateurs estiment que la réunion a permis aux États-Unis de conclure de nouveaux accords bilatéraux avec les banques centrales européennes. Selon le "Financial Times" de Londres, si M. Martin n'a pas réclamé, au nom des États-Unis, de modifications au fonctionnement du pool de l'or "dans l'immédiat", il en aurait clairement laissé entrevoir la nécessité à plus longue échéance.

Fondé en 1961, par huit banques centrales parmi les plus importantes du monde occidental (États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, France, Italie et Suisse) le pool de l'or avait alors pour but essentiel d'offrir un marché unique aux vendeurs d'or. Ces derniers sont avant tout l'Afrique du Sud, l'URSS, ce dernier gros producteur, ne vendant toutefois pas son or régulièrement — et la Chine, vendeur occasionnel. Jusqu'en septembre 1966, le pool a fonctionné d'une manière satisfaisante.

d'autant qu'en 1965, l'URSS avait mis une grande quantité de métal précieux sur le marché.

Depuis, la situation s'est dégradée et les besoins privés, (industrie, orfèvrerie et thésaurisation) ont peu à peu absorbé la totalité de la production mondiale. Fin 1966, le "pool" avait perdu 50 millions de dollars d'or. En juin 1967, il enregistrait une nouvelle perte de 50 millions de dollars et la banque de France décidait, non pas de se retirer du pool, mais de ne plus participer à ses opérations, (c'est-à-dire ni aux bénéfices, ni aux pertes). Les États-Unis, dont la part était jusqu'alors de 50% prenaient à leur compte celle de la France, qui était de 9%.

De juin à novembre 1967, les pertes du pool se sont élevées à 700 millions de dollars et, bien qu'on ne dispose pas de chiffres exacts, elles auraient été du même ordre au cours des quatre derniers mois.

Les structures du marché mondial de l'or sont apparues toutefois si fragiles au cours des dernières semaines que

de nombreux observateurs se demandent si la déclaration de Bâle apportera véritablement autre chose qu'un répit provisoire. Certains commentateurs parlaient dimanche soir d'un "ballon d'oxygène".

LE GÉNÉRAL

en œuvre de l'armement nucléaire à l'heure où le gouvernement choisit de doter la France de fusées intercontinentales.

La marine défend le système d'armes des sous-marins nucléaires capable à ses yeux de réaliser au mieux la nouvelle stratégie "tous azimuts". L'armée de l'air soutient, au contraire, que les futures fusées d'une portée de 6,000 milles devraient être placées dans des silos (comme le seront les missiles air-sol balistiques stratégiques de la base d'Albion, en Haute-Provence), sous sa responsabilité.

Le général Ailleret qui, depuis octobre 1967, avec un article retentissant dans la revue de défense nationale avait entrepris et développé l'idée de la défense "tous azimuts" lancée dès 1959 par le général de Gaulle était, jugeait-on, l'homme le mieux qualifié pour imposer en tant que chef d'état-major des armées le choix du gouvernement et mener à bien les débuts toujours délicats d'une telle entreprise. Sa succession sera donc difficile à régler.

Le général d'armée Charles Ailleret, est né le 26 mars 1908 à Gassicourt (Seine-et-Oise).

Sorti de l'École polytechnique et ayant choisi l'artillerie, il entre dans la Résistance dès 1942 et il commande l'organisation militaire de la zone nord. Arrêté en 1944 il avait été déporté en Allemagne.

Nommé colonel en 1947, il occupe divers postes dans le haut état-major avant d'être affecté au SHAPE (1951). Général de brigade en 1956, il accède au poste de chef d'état-major général des armées le 20 juillet 1962.

Dès 1960 il s'était essentiellement consacré à la force de frappe atomique française. C'est lui, notamment, qui supervisa la préparation de la première explosion atomique française le 19 mars 1960 à Reggane au Sahara.

Le général de Gaulle assista très probablement aux obsèques qui auront lieu jeudi ou vendredi aux Invalides à Paris.

Les défunts mortelles seront transportées à Paris à bord d'un avion de l'armée de l'air français qui doit arriver mardi matin à l'aéroport du Bourget. Elles seront aussitôt déposées à l'École militaire où une chapelle ardente sera dressée.

RESTRICTIONS

dans l'éventualité d'une dévaluation de la monnaie britannique.

D'autre part, l'Institut des changes de Belgique a averti les banques belges que des mesures de restriction monétaire pourraient être prises prochainement à l'égard des citoyens britanniques débarquant au pays; entre autres, une limite serait imposée à la conversion des avoirs-sterling en francs belges. Les banques n'ont cependant encore reçu aucune instruction modifiant la réglementation actuelle.

Il s'agit là des premières indications que la convertibilité de la livre pourrait être restreinte par les autorités monétaires des autres pays. Dans les milieux bancaires de Francfort, on a toutefois affirmé qu'aucune mesure de ce genre n'était envisagée en Allemagne fédérale et qu'il n'y avait pas eu de consultations à cet effet entre les puissances monétaires d'Europe continentale.

LES ÉLECTEURS

un à quatre jours en dehors de Washington. Il profitera des facilités que ses fonctions lui accordent pour aller des visites fréquentes aux installations militaires américaines à des réunions purement électoralistes. Mais il est convaincu que la convention démocrate de Chicago, à la fin du mois d'août, se prononcera en sa faveur. Il est néanmoins préoccupé par la scission née de la candidature McCarthy, par la nouvelle offensive des "colombes" au congrès, par les conséquences d'une candidature George Wallace au nom des ségrégationnistes et, enfin, par "l'inconnue Robert Kennedy".

OPINION

suite de la page 4

bee à ce choix: un recul humiliant et nuisible ou la solution norvégienne? Il est douteux pourtant que tel soit l'objectif réel du gouvernement canadien...

(1) "Les pouvoirs extérieurs du Québec", Presses de l'Université de Montréal.

(2) "La Cour suprême et la Constitution. Le forum constitutionnel au Canada", à paraître aux Presses de l'Université de Montréal.

(3) "Les pouvoirs extérieurs du Québec", Le Devoir, 19 mai 1967, p.5.

(4) "Le Québec et l'évolution du fédéralisme" (à venir).

(5) Pour paraphraser M. Dieffenbaker: ses barissements n'ébranlant guère l'arc de triomphe il arrose courageusement les papillons et les oiseaux-mouches.

Au RIN-Chambly: comité directeur pro-Bourgault

Les candidats représentant le groupe Bourgault ont été élus au comité directeur du RIN - Chambly au cours d'une assemblée convoquée par les membres du comité.

Mlle Thérèse Pariseau, MM. Michel Viger, Jacques Marchand, Jean Viger et Jean Vachon ont été élus "à une très forte majorité", annonce le communiqué, et ce, "malgré la présence active de madame Ferretti dont l'exposé a très peu impressionné l'auditoire indépendantiste."

La drogue en progrès

HONG KONG (PA) — La police est d'avis que l'usage de la marijuana est en progrès dans cette colonie britannique.

en fin de semaine sur toutes les questions que ses interlocuteurs — et ses interlocutrices nombreuses — ont bien voulu lui poser.

A Winnipeg, le ministre de la justice a jugé utile de rappeler à son auditoire qu'on ne devait pas le considérer comme "l'homme-miracle" à l'égard du problème de l'unité nationale. Dans ce domaine, a-t-il dit, je n'ai pas d'autre prétention que celle de "voir la question clairement". Il a ajouté qu'il n'avait pas observé le backlash déraisonnable ou violent parmi les Canadiens de l'Ouest à l'égard des aspirations des Canadiens français. Il est vrai que certaines des "choses excessives" qui ont été dites dans le Québec sont de nature à provoquer un backlash. Eventuellement, a-t-il encore dit, une nouvelle constitution sera rédigée, mais celle-ci ne sera pas sensiblement différente de celle que nous avons. Comment en irait-il autrement puisque le fédéralisme que nous avons et qui prévoit le partage des pouvoirs entre deux ordres de gouvernement, est la formule idéale.

A Calgary, M. Trudeau a reconnu l'insuffisance de communication entre les pouvoirs et certaines régions du pays. Aussi propose-t-il la mise en place d'un organisme qui, au sein du bureau du premier ministre, recueillerait des informations dans les diverses régions du Canada et transmettrait celles-ci au premier ministre et aux membres de son cabinet.

A Edmonton, M. Trudeau a prédit que le régime d'assurance-maladie serait le dernier des programmes fédéraux ainsi assortis de l'universalité. Au fur et à mesure que la société canadienne devient prospère, les mesures de sécurité sociale seront davantage conçues en fonction de ces "petites poches de citoyens qui ne peuvent s'intégrer à l'économie".

Lors de son passage dans l'Ouest, son premier depuis qu'il a fait acte de candidature, M. Trudeau a été amené à aborder d'autres questions. C'est ainsi qu'il a répété ce qu'il a souvent dit, à savoir qu'un marché de 20 millions de consommateurs n'est pas déjà un marché si grand dans l'économie mondiale et qu'il serait gênant de le diviser par le séparatisme, qu'un gouvernement fondé sur l'ethnicité n'est pas plus pratique qu'un gouvernement fondé sur la religion. Il estime en outre que la formule de la péréquation est préférable aux accords par lesquels les provinces se départissent de leurs pouvoirs fiscaux en faveur de l'État central. Il est favorable à la reconnaissance de la Chine, à la condition que l'octroi de cette reconnaissance ne limite pas le droit du Canada de con-

server des relations diplomatiques avec Formose. Au sujet du Vietnam, M. Trudeau n'est pas d'accord avec la politique américaine, mais il ne croit pas que le Canada doive limiter pour cela ses exportations de matières essentielles aux États-Unis.

A London (Ontario) vendredi soir, M. Trudeau a fait l'éloge de M. Sharp et affirmé qu'il voit en lui l'un des meilleurs éléments du cabinet.

Mitchell Sharp

Comme on le sait, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp a suspendu sa campagne à la direction du parti libéral afin d'assurer la présentation aux Communes de son projet de loi sur la taxation. Ses supporters la continuent pour lui et, en fin de semaine, ils ont reçu l'appui du président des Libéraux du Manitoba. Dans une lettre qu'il a envoyée aux députés manitobains à l'élection du chef du parti libéral, du 4 au 6 avril, M. Vic Fulton déclarait qu'il a été impressionné par la maîtrise dont a fait preuve M. Sharp dans les négociations internationales pour la vente de blé; il s'agit d'un sujet auquel les libéraux de l'Ouest attachent une grande importance.

Eric Kierans

M. Eric Kierans estime que le fait de ne pas être membre du cabinet fédéral constitue pour lui un atout important dans la course au leadership. Parant à Winnipeg, samedi, devant un groupe de députés manitobains au congrès libéral d'avril, M. Kierans a déclaré que la récente crise parlementaire avait nui à certains ministres-candidats. Il n'a cependant nommé personne en particulier.

L'ancien ministre de la santé du Québec a dit d'autre part que le combat entre M. Trudeau et lui-même pour obtenir l'appui des députés québécois était "crucial", parce que le reste du Canada attendait de voir lequel des deux allait l'emporter dans sa province d'origine.

La veille, le candidat à la succession de M. Pearson avait traité à Prince-Albert (Saskatchewan) de certains aspects de la politique du gouvernement libéral.

Selon M. Kierans, c'est la course au leadership qui a empêché le cabinet de prendre les mesures d'austérité qu'impose la situation économique actuelle; il a dit par ailleurs que dans ces conditions, M. Sharp n'avait pas d'autre choix que de hausser les taxes. En ce qui concerne "l'affaire du Gabon", M. Kierans s'est dit optimiste quant aux possibilités de rapprocher les points de vue divergents de Québec et d'Ottawa, de façon à ce que les provinces puissent entre-

tenir des relations avec d'autres pays sans "humilier" le Canada.

Paul Hellyer

De son côté M. Paul Hellyer a poursuivi sa campagne dans l'ouest canadien en prononçant la parole à Winnipeg, Edmonton, Lethbridge, Medicine Hat et Calgary. De l'avis de nombreux observateurs, le ministre des transports jouit de forts appuis dans les provinces des Prairies. Sa philosophie politique aurait l'heur de plaire aux militants libéraux de cette région, qui se situent surtout à droite du parti. Il aurait tiré quelque avantage de l'entrée tardive de M. Winters dans la course au leadership, car la candidature de ce dernier, qui est responsable de la commercialisation des céréales de l'ouest, aurait exercé un attrait certain sur les libéraux de l'ouest, si elle avait été connue plus tôt. Enfin, M. Hellyer aurait reçu officiellement l'appui du premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, deux des plus proches collaborateurs de ce dernier, MM. James Whiteside et Bill Craddock, auraient assisté à la dernière réunion du comité d'organisation de la campagne du ministre des transports.

A Winnipeg, M. Hellyer a laissé entendre que la fermeture des ateliers d'Air Canada dans cette ville — décision farouchement contestée par les Manitobains — pourrait être reportée après 1973; selon lui, les ateliers pourraient alors être affectés à d'autres fins.

A Edmonton, il a déclaré que le gouvernement central procéderait sous sa gouverne à une révision d'ensemble des programmes de sécurité sociale qui, selon lui, ont été établis au fil des années, sans que l'on se soucie jamais de les coordonner entre eux. Il s'est aussi prononcé à nouveau en faveur d'une révision progressive de la constitution canadienne, grâce à un dialogue de tous les instants entre Canadiens de langue française et de langue anglaise.

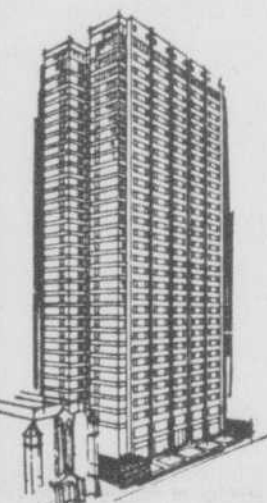
Au chapitre des relations internationales enfin, le ministre des transports s'est dit partisan d'une reconnaissance diplomatique de la Chine par le Canada, à condition qu'elle n'implique pas une rupture avec Formose. De l'avis de M. Hellyer, le Canada devrait continuer d'adhérer à l'OTAN, afin de tenir en échec les velléités atomiques de l'Allemagne de l'Ouest, et continuer de rester à l'écart de l'Organisation des États américains, tout en intensifiant ses relations avec les pays de l'Amérique Latine.

Contrecoeur aura son usine de filtration

Contrecoeur met aujourd'hui en chantier une usine de filtration qui aura une capacité d'un million de gallons par jour et dont le coût sera de \$440,000. En inaugurant le chantier en fin de semaine, M. Jean-Paul Beaudry, ministre du commerce et de l'industrie, a dit: "Contrecoeur sera de toute apparence le centre de l'industrie sidérurgique du Québec."

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Shetbrooke



Saviez-vous que nos ascenseurs, munis de banquettes, s'élèvent à une vitesse de 500 pieds à la minute?

Modèle "F" au 23e étage

- Superficie Totale 1104 p.c.
- Grand Salon 20 x 27
- Chambre à coucher 19 x 13
- Salle de bain en marbre
- Cuisine, inclus laveuse à vaisselle, etc.

Loyer mensuel : \$375.00

Sur rendez-vous seulement
Angèle Sole, F.R.I.
Courtier Biens Immobiliers

Bureau de Location sur les lieux
937-9511 et 937-3709

Appartements Modèles ouverts: 10 a.m. à 5 p.m.
Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

Montréal-Québec

par le Rapido vous voyagez en toute quiétude

à quatre pieds d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour
- Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
- Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour!

Billet simple de voiture coach, \$4.20

les jours de tarif Rouge:

CN

prêt-auto

Une décapotable? Une sedan ordinaire? Une familiale? ... Quelle que soit la voiture qui vous fait envie ou qu'il vous faut absolument, nous sommes là, même si vous n'êtes pas encore un de nos clients, pour vous aider à vous la procurer à des conditions avantageuses.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès du gérant de la succursale la plus proche de chez vous.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

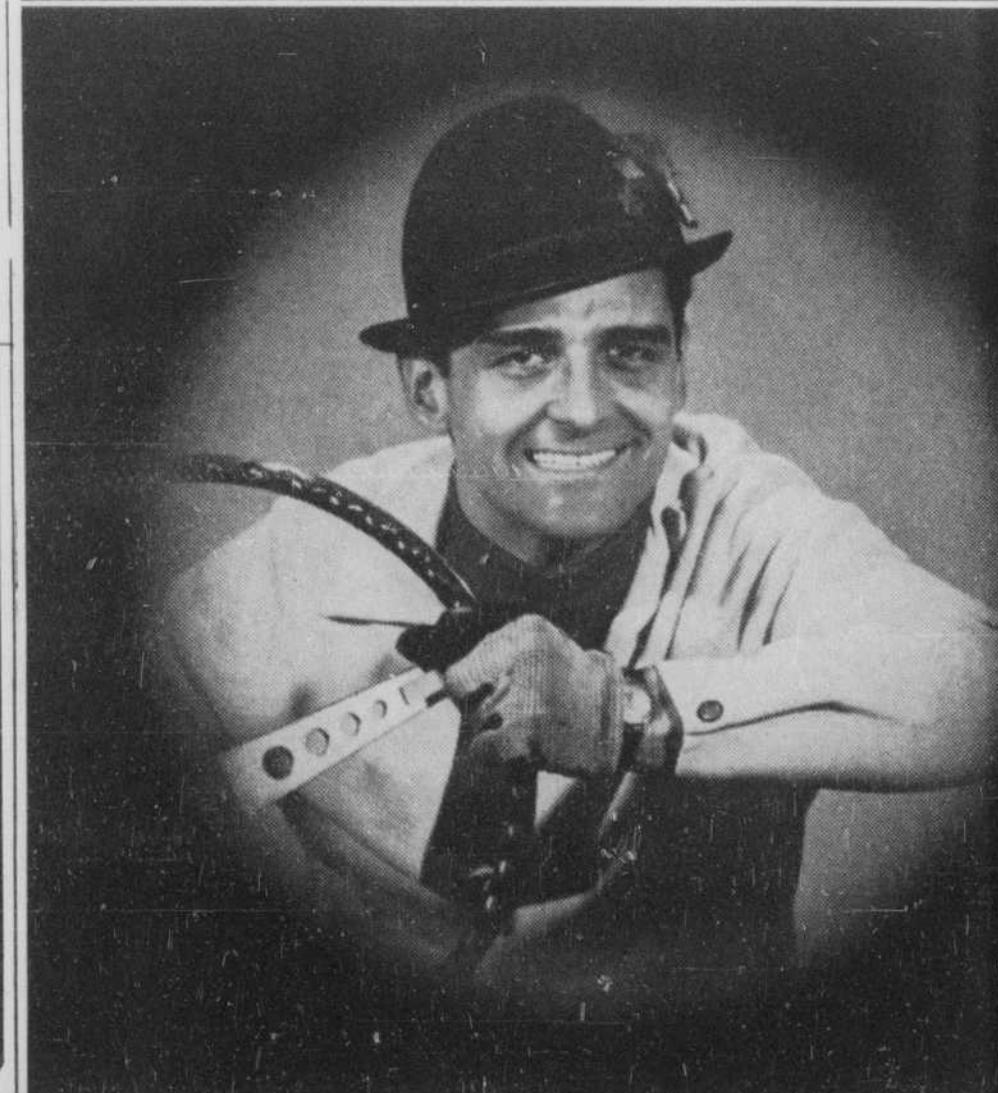
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

Angle Decelles et Reine-Marie
Tél.: 738-8686

Fondée en 1877



Les Six ne s'entendent toujours pas sur la candidature de Londres

BRUXELLES, (AFP) — Les Six du Marché commun ne sont parvenus à aucune conclusion au cours de leur réunion de samedi consacrée aux problèmes de la candidature de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège. La discussion a été particulièrement ardue. Les Français voulaient qu'on parle des arrangements commerciaux à offrir aux candidats. Les Allemands aussi, mais d'autres choses encore qu'ils avaient ajoutées à leurs propositions initiales, notamment la technologie. Les Néerlandais allaient même jusqu'à en prendre prétexte pour relancer l'idée d'une discussion immédiate avec les Anglais. Bref, on a jugé plus sage de renvoyer le débat au 5 avril. Après le début difficile c'était la première fois qu'un projet d'arrangements commerciaux se trouvait sur la table — on reprendra à cette date les échanges de vues entre ministres et l'on entendait l'avis de la commission, sur les mêmes questions. On s'est ménagé ainsi un nouveau délai de réflexion.

Réactions de Londres

LONDRES, (AFP) — On ne manifeste aucune surprise à Londres devant l'impasse à laquelle ont abouti les délibérations des Six sur les relations futures entre le Marché commun et la Grande-Bretagne. On ne s'attendait pas en effet à un accord sur le projet allemand d'arrangements commerciaux mais on constate que les divergences entre la France et l'Allemagne occidentale se sont approfondies.

Le gouvernement britannique, rappelle-t-on, a promis d'étudier soigneusement toute proposition, à condition qu'elle soit présentée par les Six dans leur ensemble. On estimait samedi soir que l'on était encore loin d'une telle initiative; aussi, s'abstient-on à Whitehall de tout commentaire officiel. Dans les milieux compétents, on note cependant avec regret que les discussions risquent de s'enliser dans la procédure

re et de se prolonger indéfiniment. Pour la Grande-Bretagne, souligne-t-on, l'essentiel est d'arriver le plus tôt possible à une formule qui laisserait ouverte la porte à son adhésion à terme à la C.E.E. La tournure qu'ont prises les discussions des Six semble montrer en revanche que la France n'est pas encore prête à accepter un tel dénouement et que les six restent plus divisés que jamais.

Les patrons français

PARIS, (AFP) — Les patrons français sont, en majorité, favorables à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, mais la plupart d'entre eux estiment qu'elle doit auparavant améliorer sa situation financière. C'est un des résultats d'une enquête effectuée par la SOFRES, firme spécialisée dans les sondages d'opinion auprès des présidents des 1.000 premières entreprises françaises et que publie le quotidien "LE FIGARO".

22 pour cent des chefs d'entreprise interrogés ont souhaité l'entrée la plus rapide possible de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, tandis que 62 pour cent estimaient qu'elle devait d'abord redresser ses finances. Dix pour cent seulement se sont déclarés franchement contre.

L'aide aux Indiens d'Amérique

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a demandé mercredi aux chambres de voter des crédits de \$500.000.000 pour venir en aide aux 600.000 Indiens des Etats-Unis dans les domaines de la santé, de l'instruction, du logement et des droits civiques.

Dans un message spécial au Congrès, M. Johnson a exprimé l'opinion que les Indiens sont des étrangers dans leur propre pays depuis deux siècles et souligne que ce problème "rendu aigu par des années de défaite et d'exploitation, de négligence et d'efforts insuffisants, exigera de nombreuses années pour être résolu".

Nouvelles exécutions en Rhodésie

SALISBURY (d'après l'AFP) — Le message de Paul VI, exhortant les autorités rhodésiennes à la clémence, a été soumis dimanche à l'examen du cabinet, mais rien n'indiquait hier soir que le gouvernement ait décidé de surseoir à l'exécution des six Africains qui doit avoir lieu ce matin.

Les avocats des condamnés, qui doivent être pendus dans la prison de Salisbury, ont également adressé des recours en grâce à M. Clifford Dupont, chef de l'exécutif rhodésien. On ignore si cet appel a été retenu.

La population par contre accueille avec une apparente indifférence les nouvelles annonçant pour lundi matin la pendaison de six Africains dont les condamnations sont antérieures à l'indépendance du pays proclamée en novembre 1965.

Une partie de la population européenne paraît douter que la série des exécutions en instance depuis si longtemps puisse se poursuivre au-delà de la démonstration de force à laquelle vient de se livrer le gouvernement Smith en faisant exécuter mercredi dernier trois Africains graciés par la Reine Elizabeth.

Ce doute est partagé, avec une nuance d'espoir, par ceux qui sont hostiles pour des raisons humanitaires à des exécutions venant après une attente si longue qu'elle constitue déjà à leurs yeux une punition "inhumaine et dégradante", et par ceux qui souhaitent conserver un lien avec la couronne britannique, quel que soit leur attachement à la cause de l'indépendance rhodésienne.

Mais le fait que la nouvelle de ces exécutions probables n'a été annoncée à Salisbury que dimanche a pratiquement privé la faible minorité qui, parmi les Européens, aurait pu vouloir protester des moyens de le faire. Pour les Européens de Rhodésie, le dimanche est en effet consacré à la détente et au repos.

Les catholiques eux-mêmes, qui sont nombreux, n'ont eu connaissance qu'en lisant leur journal dominical du message dramatique du pape Paul VI demandant à l'archevêque de Salisbury d'intervenir pour faire suspendre les exécutions.

Dans ce message, le pape exprime ses regrets devant l'exécution des trois Africains et formule le vœu que les autres condamnés bénéficieront des mesures de clémence. Il est ainsi conçu:

De son côté, le secrétaire général U Thant a fait savoir que le Conseil de sécurité se réunira probablement la semaine prochaine pour examiner la situation en Rhodésie du Sud.

Tchécoslovaquie: une transformation profonde est commencée

par François Fejto de France-Presse

PARIS (AFP) (par FRANÇOIS FEJTO) — Le scandale provoqué par la fuite aux Etats-Unis du général Sejna, un des chefs de file de l'aile "novotnyste" du parti, a précipité, en Tchécoslovaquie, une évolution qui va dans le sens d'une transformation profonde de la vie politique et sociale du pays. A Prague, à Bratislava et à Brno, tous les regards se tournent vers M. Alexandre Dubcek, nommé le 5 janvier à la tête du parti. Les journaux, la radio, la télévision, les divers groupes professionnels: écrivains, étudiants, jeunes, syndicats, les organisations du parti dans l'armée et les divers ministères sont unanimes à réclamer un vaste remaniement du personnel dirigeant en même temps que des réformes de structure.

Les revendications de l'opinion se résument en un mot: démocratie socialiste. On s'attend que, sous la pression de plus en plus forte de l'opinion, M. Dubcek avancera la date de la prochaine réunion du comité central prévue initialement pour le début d'avril. Le comité doit proposer au pays un véritable programme de renouveau et prendre des mesures très étendues afin de régler les questions venues au "mûrissement".

Voici les principaux problèmes sur lesquels le comité central devra statuer afin de donner un nouveau souffle au régime socialiste:

- le cas du président Novotny. La démission du président devenu très impopulaire, est exigée par toutes les couches de la

société et, avec le plus d'insistance, par l'armée qui se sent atteinte dans son honneur depuis qu'on a voulu l'utiliser pour sauver un "pouvoir personnel" universellement détesté. Il s'agira de trouver à M. Novotny un successeur qui jouira de la confiance générale.

Dans les milieux politiques, on avance depuis janvier le nom du général Svodoba, ancien chef de l'armée âgé de 74 ans, et le régime avait mis à l'écart malgré l'appui qu'il avait donné au "coup de Prague" de 1948. Mais il se peut qu'on cherche un nouveau président parmi les savants de l'académie dont plusieurs ont une réputation d'intégrité et d'impartialité.

- Remaniement du gouvernement. L'opinion libérale insiste pour qu'on demande des comptes à toutes les personnes impliquées dans l'affaire Sejna et dans la tentative avortée de "Marche sur Prague" en janvier. On prévoit aussi le remplacement du premier ministre, M. Josef Lenart, qui a été toujours le serviteur inconditionnel de M. Novotny, ainsi que du ministre des affaires étrangères, M. Josef David, — et cela malgré la cote dont celui-ci bénéficie à Moscou.

- Publication intégrale des documents relatifs au procès Slansky de 1952 et aux épurations de 1950-1954.

L'opinion réclame que toute la lumière soit faite sur ces purges qui ont fait plus de 50.000 victimes et dont les principaux responsables étaient les présidents Goltwald et Zapotocky (décédés)

et Novotny. L'opinion ne se contente plus de la réhabilitation des victimes, elle réclame aussi leur indemnisation dont le principe avait été adopté en 1963 sans que les autorités aient donné suite à cette décision.

- Libération de Rudolf Barak. L'ancien ministre de l'intérieur avait été condamné en 1961 pour "détournement de fonds". Mais nul n'ignorait que la véritable cause de son arrestation et condamnation avait été son hostilité à la politique de Novotny. Atteint d'une grave maladie, il se trouve depuis quelque temps dans un hôpital de prison à Prague. Sa libération serait une question de jours.

- Autonomie pour la Slovaquie. M. Dubcek ne tardera sans doute pas à réaliser sa promesse d'annuler les dispositions de la constitution de 1960 qui avaient privé la Slovaquie des derniers vestiges de son autonomie conquise en 1945. Le conseil des commissaires (gouvernement régional slovaque) sera rétabli, les compétences du conseil national, élargies. La république tchécoslovaque deviendra la république des Tchèques et des Slovaques, deux nations égales en droit.

- Démocratie et rôle du parti. Sans mettre en cause les fondements du régime socialiste et le rôle dirigeant du parti inscrit à la constitution de 1960, les libéraux proposent une séparation des pouvoirs du parti et des organes de l'Etat, ces derniers devant être soumis au contrôle du suffrage général.

- La loi électorale serait révisée pour permettre aux électeurs

de choisir entre plusieurs candidats. Les partis autres que le parti communiste et qui n'ont jamais été formellement dissous, seraient autorisés à reprendre des activités autonomes (il s'agit du parti socialiste tchèque, ancien parti bènes, du parti populaire catholique de l'abbé Plojhar et du parti démocrate slovaque). Les syndicats, les organisations de jeunesse, d'étudiants, d'écrivains, de journalistes se verront octroyer une large marge d'indépendance par rapport au parti communiste. Celui-ci, d'après une proposition du juriste, M. Lakatos, jouerait surtout un rôle d'arbitre et d'inspirateur, mais s'abstiendrait de toute intervention directe. On passerait ainsi de la dictature incontrôlée à une dictature constitutionnelle.

- Liberté de l'information. Pratiquement les grands journaux, la radio, la télévision se sont d'ores et déjà libérés de toute tutelle de la censure. Il s'agit maintenant d'institutionnaliser cette liberté en revisant la loi de presse de 1967.

- Rapports de l'intelligentsia et de la classe ouvrière. C'est l'intelligentsia, longtemps brimée, qui est la grande gagnante de la libéralisation en cours. L'une des tâches les plus difficiles qui attendent M. Dubcek consiste à rassurer la classe ouvrière qui craint de perdre les privilèges (quasi-inamovibilité de l'emploi indépendamment du rendement, salaires moyens plus élevés que ceux des diplômés) que lui assurait le régime après 1948. Le problème le plus délicat est celui des "cadres

ouvriers" sortis du rang, et dont une grande partie ne possède pas les qualifications nécessaires pour assurer la bonne marche de l'économie et de l'administration. Leur relèvement est demandée avec passion par la jeune intelligentsia. Mais c'est précisément en s'appuyant sur les cadres ouvriers, présents à tous les échelons de l'appareil, que le président Novotny a préparé, après sa défaite partielle de janvier, la "seconde manche" qu'il espérait gagner.

Le plus grand barrage du monde

PARIS (AFP) — La construction du plus grand barrage du monde, à Tarbela au Pakistan occidental, a été confiée à un consortium franco-italien, annonce-t-on officiellement à l'issue d'une réunion de la banque mondiale tenue à Paris.

Annonces et publicité dans un quotidien moscovite

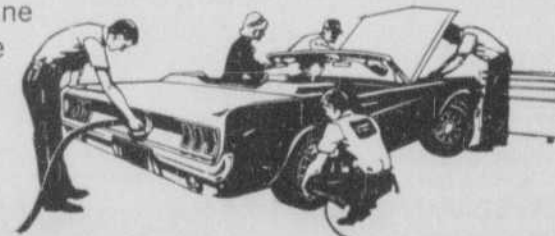
MOSCOU (AFP) — Les petites annonces de particuliers et des placards publicitaires émanant de firmes et magasins vantant leur marchandise, ont fait leur première apparition mercredi dans le journal moscovite "Moscou-Soir" (Vetchniaya Moskva), annonce l'agence Tass.

Ne pourrait-on pas louer une voiture à Montréal et la laisser à Vancouver sans frais additionnels?

Hertz dit d'accord!



Effectivement, Hertz n'exige aucun supplément pour la location d'une voiture prise dans une ville pour être laissée dans l'une ou l'autre d'un certain nombre de villes importantes du Canada*. Le même service est offert exclusivement entre certaines villes canadiennes et américaines*. Ce service, permettant de louer une voiture dans une ville et de la laisser dans une autre, vise à faciliter vos voyages et à les rendre plus économiques dans nos voitures Ford ou d'autres marques réputées.



Hertz

Hertz est la seule entreprise du genre qui offre la vérification en 19 points.

*Service national de voitures louées dans une ville et laissées dans une autre sans frais supplémentaires disponible dans 29 villes...et exclusivement entre Détroit et Windsor, Victoria/Vancouver et Seattle.

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour, Soir, — Toute l'année.

Écoles
Berlitz
Langues Vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____ pour une leçon test, de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél.: _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes

Du Canada Ltée.

Siège Social: 1 Place Ville Marie, Montréal.

Arts et spectacles

GLENN GOULD ET SES COMPATRIOTES

par Jacques Thériault

La
gravure
de la semaine

● **MUSIQUE CANADIENNE AU XX^e SIÈCLE:** "Fantasia en ré mineur" de Oskar Morawetz; "Fantasia" de Istvan Anhalt; et "Variations" de Jacques Hétu. Ces trois œuvres pour piano solo sont interprétées par Glenn Gould; Stéréo-32.11.0046 CBS.

—Interprétation: une lecture très dynamique.

—Prise de son: la sonorité du piano est très bien aérée.

—Caractéristique: des œuvres fougueuses pour un pianiste fougueux.

"Musicana" (le bulletin du Centre musical canadien) dressait en décembre dernier le catalogue des œuvres canadiennes publiées (créées ou écrites) en 1967. On y dénombre au total 130 œuvres réparties comme suit: 34 œuvres orchestrales, 26 œuvres chorales, 23 œuvres de chambre, 20 œuvres opératiques, 14 œuvres vocales, 7 pour le clavier et 6 œuvres diverses (trame sonore de film, fanfare...).

Le bilan est fort imposant mais loquace. Il est évident que les compositeurs canadiens se portent bien, ne tarissent pas en inspiration et travaillent d'arrache-pied à la bonne réputation de notre terroir musical. Bien sûr, on dira (avec raison) que le problème de diffusion est d'importance et qu'il n'est pas encore au point. En effet, comment ces œuvres aurons-elles la chance d'être entendues? Bien peu en réalité. Mais, comparativement aux années précédentes, il faut faire état de l'effort (aussi petit soit-il) de nos sociétés musicales à leur diffusion.

Venons-en aux disques. En 1967, année du Centenaire, nous assistons à ce qu'on pourrait appeler l'âge d'or des enregistrements canadiens. D'abord l'anthologie "Musique et musiciens du Canada" (17 microsilons chez RCA Victor), celui de l'Orchestre Symphonique de Montréal, de "La veuve" de Calixta Lavalée, d'un choix d'arias par Sarah Fischer... Et voilà que le pianiste Glenn Gould s'intéresse à trois de ses compatriotes.

La première face est occupée par la Fantasia en ré mineur de Morawetz, œuvre vieille de vingt ans et qui fut créée par Glenn Gould en 1951. Né en Tchécoslovaquie, habitant actuellement Toronto, Morawetz donne ici un bel exemple de post-romantisme (de Reger à Hindemith) qui sert à merveille la virtuosité de l'interprète. Cette longue pièce, jouée sans interruption, est faite de phrases brûlantes de vie invisible.

L'autre face rassemble Anhalt (originaire de Budapest) et Hétu. "Fantasia" de Istvan Anhalt fut écrite en 1954; déjà, l'originalité de l'auteur s'impose à souhait. Et cela à l'intérieur d'une alchimie violente dans ses combinaisons ineffables (sérieuses).

Œuvre moins difficile d'accès que la précédente, "Variations" (1964) de Jacques Hétu fait usage également de la technique sérieuse. L'œuvre est pétillante de rythme et très colorée dans ses sonorités.

Le pianiste donne à chacune des œuvres sa dimension appropriée. Le toucher est sec, mordant, mais toujours onctueux; il est aussi varié afin de souligner les différents plans sonores. De très belles exécutions!

Enfin, ceux qui raffolent des analyses techniques seront heureux de lire les notes qui figurent au dos de la pochette. Elle sont signées Glenn Gould (il aime bien rédiger les notes de ses disques) et fourmillent de détails très intéressants sur la vie musicale canadienne, sur les compositeurs qui la font.

● **BEETHOVEN:** "Symphonie No.9"; avec la participation des solistes Lucine Anara (soprano), Lili Chookasian (contralto), John Alexander (ténor) et John Macurdy (basse); le Morneau Taberna Choir et l'Orchestre de Philadelphie sont sous la direction de Eugene Ormandy; Stéréo-MS-2016 COLUMBIA.

—Interprétation: somptueuse à tous les points de vue.

—Prise de son: excellente.

—Caractéristique: aucune.

Il n'est pas facile de choisir sa version de Beethoven. Encore moins d'en conseiller une. En comparaison avec les versions de Georges Szell, Toscanini, Karajan ou Furtwängler, celle d'Ormandy n'est pas moins éblouissante (il a d'ailleurs gravé l'intégrale des symphonies de Beethoven). Personnellement, j'aime bien Furtwängler (Angel-GRB-4003)... mais chacun n'a-t-il pas son maître?

● **PABLO CASALS DIRIGE:** MOZART: "Symphonie No.35 en ré majeur, K.385" (dite "Haffner") et "Symphonie No.41 en do majeur, K.551" (dite "Jupiter"); Pablo Casals dirige l'Orchestre du festival de Malboro; Stéréo-MS-7066 COLUMBIA.

—Interprétation: sans doute pas de référence mais loquace.

—Prise de son: surveillez votre copie; la mienne accuse de la distorsion sur la première face.

—Caractéristique: enregistrée à l'occasion du 91^e anniversaire de Pablo Casals au Festival de Malboro, le 29 décembre 1967.

Quelle admirable leçon donne ici Pablo Casals. Les tempos sont conviviaux, assez rapides, mais ne donnent pas l'illusion d'une course. L'orchestre manque de douceur dans la "Jupiter", mais serait bien malin celui qui pourrait dépester une fatigue quelconque dans la direction de Casals. Et puis, quel nonagénaire peut se vanter d'avoir affronté Mozart?

● **TORROBA:** "Concierto De Castilla" (pour guitare et orchestre); SOR: "Andante largo en ré majeur" et "Minuetto en ré majeur, Op.11, No.5"; TARRAGÓ: "Prélude en sol majeur"; TORROBA: Andante de "Sonatina"; et RODRIGO: "En Los Trigos" (les cinq dernières œuvres sont pour guitare solo); Guitariste: Renata Tarragó; l'Orchestre de Concertos de Madrid est sous la direction de Jesus Arambarriz; Stéréo-32.16.0113 ODYSSEY.

—Interprétation: dans le style sophistiqué quoi!

—Prise de son: bonne.

—Caractéristique: aucune.

Domage que Torroba n'ait pas écrit ses deux derniers mouvements avec le dépouillement qui caractérise l'adagio initial. Les deux mouvements qui terminent le concerto se confondraient facilement avec de la musique d'opéra.

La guitariste Renata Tarragó (également compositeur, c'est vrai!) défend les œuvres au mieux de ses possibilités. Un disque pour ceux qui sont férus de musique espagnole.

Rencontre avec Gilles Sandier

Equations pour un homme actuel présenté au Festival de Nancy

Venu spécialement à Montréal pour assister au spectacle des Saltimbanques: "Equation pour un Homme Actuel" de Pierre Moretti, M. Gilles Sandier en est reparti après avoir décidé d'inclure au programme du prochain festival de Nancy la jeune troupe canadienne. Juste avant son retour à Paris il a bien voulu répondre à nos questions.

LE DEVOIR. A quel titre, M. Sandier, vous êtes-vous rendu à Montréal?

Gilles Sandier: Simplement en tant que juré du festival de Nancy dont M. Jack Lang est directeur. Comme moi d'autres jurés parcourront un peu tous les azimuts à la recherche d'une jeune troupe intéressante.

LE DEVOIR. Parlez-nous de ce Festival.

Gilles Sandier: C'est un événement qui, à l'origine, il y a de cela cinq ans, se présentait comme un concours réservé aux seules troupes de Théâtre universitaire. Nous avons décidé de maintenir le concours mais seulement une fois tous les deux ans, l'autre année n'étant alors plus qu'un pur festival; c'est le cas en 1968. D'autre part nous avons élargi notre recrutement en adoptant la formule "Festival du Jeune Théâtre International": sorte de jeune Théâtre des Nations. Les troupes sélectionnées ne sont en aucun cas représentatives de leur pays; elles ne participent au Festival qu'à titre individuel. Ce n'est pas une manifestation de prestige, c'est une manifestation culturelle internationale orientée vers le théâtre de recherche, le théâtre de création bref le théâtre vivant.

Les douze à quinze troupes sélectionnées se produiront du 18 au 30 avril au Grand Théâtre et dans les cafés de la ville aménagés pour l'occasion en salle de spectacle.

LE DEVOIR. Sur quoi fondez-vous votre choix?

Gilles Sandier: Avant tout sur l'originalité. Sur le jamais-vu. Est valable un spectacle qui montre un réel effort de création et cela à n'importe quel niveau: mise en scène, son, lumière, costume, décor. Par exemple, j'ai vu à Stockholm "Ubu roi" d'Alfred Jarry représenté avec l'apport de marionnettes, ailleurs "Les Femmes Savantes" de Molière joué en travesti: les hommes étant déguisés en femme et vice versa.

LE DEVOIR. Quelle est selon vous, l'originalité qui se dégage "D'Equation pour un Homme Actuel"?

Gilles Sandier: Elle est dans le fait que c'est un homme actuel qui se dégage.

Gilles Sandier. Il apparaît un style de recherche allant dans le même sens que toutes celles qu'on entend depuis Artaud, Brecht etc... L'usage des bandes sonores, la création d'un espace scénique à l'aide de moyens visuels, ont déjà été employés par un homme comme polier; Arnal a introduit la projection de diapositives ou de film sur les acteurs. Ce qui est original chez les Saltimbanques c'est qu'ils parviennent à faire la synthèse de tous ces moyens. J'ai été étonné par la beauté et la façon dont le spectacle est rendu signifiant.

Certes, il fallait un texte. L'idée d'employer la machine électronique pour un spectacle qui en définitive a sa fin en soi, est intelligente. La machine, hélas, ne fait que rendre ce qu'on y a introduit. On voit dans ce spectacle l'homme d'aujourd'hui se débattre au milieu de ses problèmes. Dramas, ambitions, orgueil sont exprimés au niveau du jeu scénique. C'est sans doute la raison pour laquelle je trouve contestable et inutile ce vocabulaire un peu trop scientifique.

LE DEVOIR. Ce spectacle a été interdit pour indécence. Qu'en pensez-vous?

Gilles Sandier: La sottise et l'arbitraire n'ont pas de patrie. Partout au monde on interdit des œuvres sous les prétextes les plus injustifiés. En France même, rappelez-vous le scandale provoqué par l'interdiction de "La Religieuse". En ce qui concerne "Equation pour un Homme actuel" de Pierre Moretti, je

ne fais confiance aux juges canadiens pour l'acquiescement de cette valeureuse troupe ainsi que pour le versement de dommages et intérêts. La scène incriminée, EROTOMANIES, ne procède pas, à mon avis, d'une volonté d'indécence ou d'érotisme. Je n'y vois aucune volonté d'être racrocheur ou démagogue et pas un brin de volonté d'obscénité. "Erotomanies" est pour moi un hommage critique à l'homme de l'homme du XX^e siècle. J'ai été frappé par la gravité de cette scène, l'une des plus achevées du spectacle.

LE DEVOIR. Au cours de vos tournées, vous est-il arrivé de voir un spectacle dans le style de celui des Saltimbanques et représenté par une troupe d'amateurs?

Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

Je tiens à dire cependant que je ne peux pas me rendre

troupe d'amateurs? Gilles Sandier: Je n'en ai jamais vu par des amateurs. Le travail des Saltimbanques n'est d'ailleurs pas un travail d'amateur tant la direction d'acteurs y est forte. J'en félicite le metteur en scène Rodrig Mathieu. Une telle troupe ayant ainsi fait ses preuves mériterait une subvention voire l'obtention d'un statut de jeune professionnel qui lui permettrait d'aller plus loin. C'est en tout cas ce que je souhaite aux Saltimbanques.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "Bien joué Mat Helm" 11.15 - 2.50 - 6.20 - 9.55 - "Mot Helm Agent très spécial" 1.00 - 4.35 - 8.10.

BUJOU - "Le jardinier d'Argenteuil" 11.50 - 3.18 - 6.26 - 9.54 - "Le soleil noir" 1.22 - 4.50 - 8.18.

BONAVENTURE - "L'Etranger" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.

CANADIEN - "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00. "Quand les parents dorment" 1.45 - 5.00 - 8.20.

CHAMPLAIN - "Casino Royale" 1.58 - 5.58 - 9.58 - "Le Corbillard s'emballa" 12.05 - 4.05 - 8.05.

CHATEAU - "La baie du désir" 2.15 - 5.10 - 8.15 - "Aqua Sexe" 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.50.

CRÉMAZIE - "La mélodie du Bonheur" 8.15 - Matinée mercredi 1.15.

DAUPHIN - "Les Ogresses" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

ELECTRA - "Flint" et "Danielle le trappeur".

ELYSEE - Salle Alain Renaud: "L'Horizon" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam. 10.00) Salle Eisenstein: "2 ou 3 choses que je sais d'elle" - Même horaire.

FLEUR DE LYS - "Lamriel" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANÇAIS - "Aqua Sexe" 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.50. "La baie du désir" 1.20 - 4.40 - 7.55.

GRANADA - "La baie du désir" 3.00 - 6.15 - 9.30 - "Aqua Sexe" 1.25 - 4.42 - 7.55.

JEAN-TALON - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00. "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35.

MAISONNEUVE - "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00. "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35.

MERCER - "Flint" et "Danielle le trappeur".

PAPINEAU - "Dr Zivago" 2.15 - 8.15.

PARISIEN - "La grande Vadrouille" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30.

PLAZA - "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00. "Quand les parents dorment" 1.45 - 5.00 - 8.20.

RIVOLI - "Bien joué Mat Helm" 12.50 - 4.20 - 7.50 - "Mot Helm Agent très spécial" 2.40 - 6.05 - 9.40.

VILLERAY - "Flint" et "Danielle le trappeur".

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Gone with the Wind" ATWATER - "Sergeant Ryker" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

AVENUE - "The Happiest Millionaire" 1.05 - 3.40 - 6.10 - 8.50.

CAPITOL - "Ecco" 10.30 - 12.40 - 2.55 - 5.05 - 7.20 - 9.35.

CINERAMA IMPERIAL - "Custer of the West" - soirs 8.30 - Mats. mer. et sam. 2.00 - dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "In Cold Blood" 1.15 - 3.50 - 6.20 - 8.55.

KENT - "Charlie Bubbles" 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.20 - 9.30.

LOEW'S - "Billion Dollar Brain" 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

PALACE - "Wait Until Dark" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30.

PLACE VILLE-MARIE (grande salle) - "The Graduate" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15.

SEVILLE - "The Day the Fish came out" 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.05 - 9.10.

STRAND - "Jack of Diamonds" 10.25 - 2.05 - 5.45 - 9.30. "The Fearless Vampire Killers" 12.20 - 4.00 - 7.45.

VENDOME - "17" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

VERDI - "Scorpio Rising" de Kenneth Anger et "Chafed Elbows" de Robert Downey 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

WESTMOUNT - "Ulysses" - 2.30 - 8.15.

YORK - "Bonnie and Clyde" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25.

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Grec s.-t. anglais

EMPIRE - "Young Aphrodites" - 6.15 - 8.15 - 9.45 - sam. et dim. 1.00 - 2.45 - 4.30 - 6.15 - 8.15 - 9.45.

Italian s.-t. anglais

PLACE DU CANADA - "The Queens" 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.30.

PLACE VILLE-MARIE - "The Wedding March" - 1.35 - 3.35 - 5.40 - 7.40 - 9.40.

Japanese s.-t. anglais

ART - "Blind Devotion" - 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

Suédais s.-t. anglais

FESTIVAL - "The Royal Track" - 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

SNOWDON - "I A Woman" - 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

VAN HORNE - "Elvira Madigan" - 1.30 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.40.

CINÉMATHEQUE CANADIENNE - 6.15 "American Guerrilla" 8.15 "The Letter to the Three Wives" 10.15 "Atoll K"



CE SOIR À 7h.45
LE DIMANCHE À 2h.00
(Pas de courses le jeudi)



YOUNG APHRODITES
Sur semaine 5.15 - 7.30 - 9.45
Sam. et dim. 1.00 - 2.45 - 4.30 - 7.50 - 9.45



JEAN CONSTANTIN
et Lise Massé
AU PATRIOTE
1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666
à compter de 11 h. a.m.



ELYSÉE
35 MILTON / 842-6033
243 CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE!
DE JEAN L

Arts et spectacles

Radio
Télévision

Le tournant

L. Durrell
au Sel

C'est le grand romancier irlandais (il tient à la précision) Lawrence Durrell, qui sera l'invité de l'émission le Sel de la semaine, le lundi 11 mars à 22 heures, à la télévision de Radio-Canada.

Après la fougue et l'élan patriotique de Melina Mercouri d'une part, la décontraction et l'humour de Jacques Tati de l'autre, nous allons mieux faire connaissance avec l'un des grands maîtres de la littérature actuelle.

Fils d'Irlandais, Lawrence Durrell est né aux Indes en 1912; il y fit ses premières études. Ses parents l'envoient par la suite en Angleterre (à l'âge de 11 ans), mais la tristesse des classes, comparée à la beauté des paysages qu'il avait vus devant les yeux durant son enfance, ne l'inspirait pas beaucoup.

C'est pour cela qu'à 17 ans, il décide de se lancer dans la carrière d'écrivain plutôt que de poursuivre ses études à l'université de Cambridge.

Premiers poèmes

Deux ans plus tard, Lawrence Durrell publiait ses premiers poèmes et, en 1935, il épousait celle qui avait établi les maquettes de cet ouvrage, Nancy Myers.

Mais en Angleterre, il lui manquait toujours quelque chose: le soleil et la grande lumière. Il allait pouvoir trouver tout cela à Corfou, avant de sejourner à Athènes et au Caire.

Au cours de l'hiver 1937, Lawrence Durrell fait une rencontre importante, celle du romancier américain Henry Miller. De cette amitié devait naître toute une correspondance que Durrell a par la suite fait éditer.

Mais l'étape importante dans la vie de Durrell, que l'on peut aisément qualifier de tournant, reste la parution de *The Black Book*, derrière lequel pointait déjà l'auteur du *Quatuor d'Alexandrie*.

Par ce livre, il se libérait de ce qu'il appelait "la mort anglaise" et de l'influence éventuelle de Miller.

Par la suite, au cours de ses pérégrinations, il devait écrire de nombreux ouvrages, tout en préparant ce qui allait devenir son œuvre maîtresse: le *Quatuor*.

Tout le début de sa carrière littéraire avait été quelque peu contrarié par une carrière diplomatique mais, après avoir été directeur de l'information à Chypre en 1953, il ne se voulait plus qu'écrivain et, pour ce faire, il quittait l'Angleterre à destination du midi de la France, en compagnie de sa troisième femme, Claude.

Isolé du grand monde et face à un paysage lui rappelant les meilleurs moments de sa vie, il devait mettre là la dernière main à *Justine* (paru en 1959) et aux trois autres ouvrages qui ont rendu Lawrence Durrell célèbre dans le monde entier.

Avant obtenu le prix du meilleur roman étranger pour *Balthazar*, il est considéré un peu partout comme l'égal de Joyce, Proust ou Lawrence.

Enfin, en plus du fait de beaucoup écrire désormais pour le cinéma, Lawrence Durrell vient de publier un nouveau roman, *Tunc*, qui doit très bientôt sortir aux États-Unis.

Il nous parlera donc très certainement, lors de l'émission que réalise Pierre Castonguay, de ce dernier livre, évidemment de son *Quatuor* et aussi de son mode de vie ainsi que de tous ces pays de soleil qui ont jalonné son existence.

A l'occasion de la venue de Lawrence Durrell, le Sel de la semaine a inauguré une nouvelle politique, en ce sens que les personnes désirant écrire personnellement à l'écrivain pourront le faire par l'entremise de l'émission.

Horaires-TV

LUNDI

Le sigle C marque une émission en couleur.

CBFT 2

9.55 Aujourd'hui à CBFT

10.00 Le roman de la science

10.30 Monsieur Surprise présente

10.45 La souris-verte

11.00 Zéro, un Londres

11.30 Long-métrage: "Massacre en dentelle"

11.35 Policière - France

11.45 Cinéma: "L'entraîneuse fatale" (#4)

1.30 Long-métrage: "Dossier 1413" - Policière

3.00 Femme d'aujourd'hui

4.00 Bobino

4.30 La boîte à surprise

5.00 Linus

5.30 Les hommes de l'espace

6.00 Jeunesse oblige

6.30 Téléjournal

6.45 Aujourd'hui

7.30 Jimmy

8.00 Le paradis terrestre

9.00 Chapeau melon et bottes de cuir

10.00 Le Sel de la semaine: Invité: Lawrence Durrell (écrivain)

11.00 Téléjournal

11.20 Supplément régional

11.30 Nouvelles du sport

11.35 Cinéma: "Thérèse Raquin" - Drame - France

1.15 Téléjournal

CFTM 10

7.15 Mire - Musique

7.30 Les p'tits bonshommes

7.45 Méta-matin

8.45 36-24-36

9.00 Toast et café

10.00 Voix de femmes

10.35 Edith Serey

10.45 L'école du bonheur

11.00 Voix de femmes

11.30 Éternel amour

11.15 Cinéma: "Le signe du ciel" - Biographie - E.U.

12.45 Dernière édition

12.55 Fermeture

CBMT 5

8.15 Test Pattern and Music

9.09 Today on CBMT

9.15 Montreal Note Book

9.30 Quebec School Telecast

10.00 Quebec School Telecast

10.30 Friendly Giant

10.45 Chez Hélène

11.00 Mr. Dress-Up

11.26 Pick of the Week

11.55 CBC TV News

12.00 Serial Six

12.30 Search for Tomorrow

12.45 The Guiding Light

1.00 Mid-Day Report

1.04 Calendar

1.30 As the World Turns

2.00 Love is a many splendored thing

2.30 Coronation Street

3.00 Take Thirty

3.30 Edge of night

4.00 Bonnie Prudden

4.30 Forest Rangers

5.00 Rocket Robin Hood

5.30 Let's Go

6.00 My Three Sons

6.00 Evening Report

6.31 Evening Report

7.00 Seven on Six

7.25 Sports with Gordon Atkinson

7.30 Don Messer's Jubilee

8.00 Show of the Week

9.00 Front Page Challenge

9.30 The Carol Burnett Show

10.31 Teleplay 68: Love, the Real Article

11.00 CBC National News

11.19 Viewpoint

11.26 Night Report

11.36 Sports final

11.42 Science-Fiction

"Invasion of the Animal People"

CFCF 12

9.00 Sound of 12

9.15 Newsroom 12

9.30 University on the air

10.00 Ramper Room

10.30 Magic Tom

11.00 The Mike Douglas Show

12.30 Little People

1.00 Photo Finish

1.30 The Big Spenders

2.00 In Town

2.30 People in Conflict

3.00 Magistrate Court

3.30 It's your move

4.00 The Buddies

4.30 Family Theatre

"Pharaoh's Woman" - Drame

The Pierre Berton Show

Pulse

Second Hundred Year

The Lucy Show

Bewitched

Family Affair

Country Music hall

1 Spy

Canada 101

The National News

Pulse

All Star Wrestling

Pourquoi l'université du Québec?

1 - Un organisme "composé" regroupant les centres universitaires à venir

par Gilles Gariépy

"Les universités existantes sont submergées de toute part. Pour trouver une solution à ce problème et pour rendre possible une meilleure coordination de l'enseignement supérieur, l'Union nationale créera l'université du Québec."

"Il ne s'agit pas, dans les premières étapes de la réalisation du projet, d'un immeuble ou d'un ensemble de pavillons groupés sur un même campus suivant le concept traditionnel; mais plutôt d'une structure administrative, qui pourra établir des centres universitaires ou de nouvelles facultés dans n'importe quelle région du Québec où il faut répondre immédiatement aux besoins que ne peuvent satisfaire les universités actuelles."

Voilà ce que disait en 1966 le programme d'action de l'Union nationale, explicité dans le document intitulé "Objectifs 1966 de l'Union nationale". Le manifeste proprement électoral du parti reprenait d'une manière plus concise le même engagement.

Cette idée d'"université du Québec" n'a pas eu l'occasion depuis l'accession de l'Union nationale au gouvernement de la province de faire les manchettes; son contenu, à la fois vague et équivoque, n'a pas encore été développé de manière satisfaisante sur la place publique.

Ceci s'explique principalement par la priorité que le gouvernement Johnson a dû accorder dans sa première année de pouvoir à la réorganisation de l'enseignement collégial, reportant ainsi ses grands desseins universitaires à plus tard.

D'autre part, l'idée d'un "Office des universités" a franchi durant la même période des étapes importantes. Suggérée à l'origine par la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, reprise et développée par le rapport Parent, entérinée par le Conseil supérieur de l'éducation, le concept d'office des universités est parvenu à maturité au point où on se demandait déjà au printemps dernier ce que le législateur attendait pour y donner suite.

La publicité accordée à la formation prochaine de l'Office-organisme multipartite chargé d'assurer la coordination et la planification des affaires universitaires - à ce point, on a pu faire croire que l'idée d'université du Québec avait été enterrée. Or il n'en est rien, comme on a pu le constater par les révélations du quotidien *Le Soleil* le 17 février: la loi-cadre de l'enseignement supérieur actuellement en préparation au ministère prévoit à la fois la formation de l'Office (rebaptisée "Conseil des universités") et celle de l'Université du Québec se-

Le ministre Jean-Guy Cardinal en donnait le reste la confirmation le lendemain au cours d'une interview à la télévision d'Etat (émission "2 plus 1").

Le Conseil des universités et l'Université du Québec se-

ront tout simplement deux choses bien distinctes.

Le "Conseil des universités" concernera les universités existantes, qui sont et pourront demeurer des institutions privées, bien que ce caractère n'ait cessé de s'amenuiser au cours des dernières années. Le "Conseil" serait essentiellement un organisme de coordination servant de lien organique entre les universités établies et le gouvernement. Il remplacera par exemple le comité des budgets présentement chargé de répartir les subventions gouvernementales entre les universités. Le ministre de l'éducation a déjà annoncé les attributions de ce Conseil, soit le 1er décembre dans un exposé au Colloque des diplômés de l'université de Montréal.

L'Université du Québec sera un organisme chargé du développement et de la coordination des centres universitaires à venir. Là est la première différence.

Ceci dit, bien peu d'éléments de ce dernier projet ont à ce jour été communiqués au public.

Il ne sera donc pas inutile de décrire quel rôle est envisagé pour l'Université du Québec et quels en seraient les éléments constitutifs. La réponse partielle à ces questions repose pour le moment dans le rapport remis au ministre le 15 janvier dernier par le groupe "Recherches et développements", travaillant sous l'égide d'un comité directeur composé des sous-ministres Arthur Tremblay et Yves Martin ainsi que de MM. Germain Gauthier et Pierre-Yves Paradis, respectivement directeur général de l'enseignement supérieur et de la formation des maîtres.

Le rapport souligne d'abord qu'à l'heure actuelle, plusieurs groupes, comités et organismes divers travaillent en différents points de la province à organiser des universités ou des centres universitaires: c'est le cas non seulement à Montréal, où un comité de promotion d'une seconde université francophone a été créé sous l'égide de la Chambre de commerce, mais également à Chicoutimi, Rimouski et Trois-

70,000 déménagements sont prévus à Montréal

Un porte-parole de la société Bell Canada a déclaré que, vienne le temps des déménagements et des transferts de service téléphonique, les maîtresses de maison devraient se protéger en exigeant la carte d'identité de toute personne se présentant au nom de la compagnie de téléphone.

Bell se préoccupe d'avantage de cette question au moment où, avec l'aide de ses commis, techniciens et installateurs supplémentaires venus pour l'occasion des régions moins peuplées de la province, elle s'apprête à effectuer quelque 70,000 transferts téléphoniques.

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY

DÉCORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder

Montréal 8 - 737-1955

VIAU, MORISSET

DÉCORATION

747-9721 - 878-3328

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.

Annexé à l'Université de Sherbrooke.

Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements: 750, rue Genest, Sherbrooke, Qué. Tél.: Montréal, 527-8831

Rivières, trois villes comptant un embryon de centre universitaire.

"Il nous semble, écrivent les auteurs du rapport, que, pour répondre aux besoins du développement de l'enseignement supérieur avec un maximum d'efficacité et avec une économie maximum de moyens, il importe de regrouper, au niveau provincial, les initiatives locales déjà amorcées. Sinon, le risque de dispersion sera considérable."

"Nous croyons que constituer en commun l'Université du Québec représentera, pour chacun des groupes cités, une perspective intéressante, propre à assurer le succès de chaque initiative et à lui donner une portée plus considérable qu'une simple réussite locale. En fait, il s'agit de regrouper des ressources dans un cadre commun, de façon à modifier sensiblement l'organisation de l'enseignement supérieur au Québec."

Le groupe de travail retient donc l'hypothèse qu'une loi devrait créer l'"Université du Québec" et donner au conseil des ministres le pouvoir de créer des "corporations filiales constituantes": la structure de l'Université du Québec serait celle d'un organisme composé, et dont les éléments constitutifs, distincts les uns des autres, seraient agencés de manière à former un tout.

Ceci dit, bien peu d'éléments de ce dernier projet ont à ce jour été communiqués au public.

Il ne sera donc pas inutile de décrire quel rôle est envisagé pour l'Université du Québec et quels en seraient les éléments constitutifs. La réponse partielle à ces questions repose pour le moment dans le rapport remis au ministre le 15 janvier dernier par le groupe "Recherches et développements", travaillant sous l'égide d'un comité directeur composé des sous-ministres Arthur Tremblay et Yves Martin ainsi que de MM. Germain Gauthier et Pierre-Yves Paradis, respectivement directeur général de l'enseignement supérieur et de la formation des maîtres.

Le rapport souligne d'abord qu'à l'heure actuelle, plusieurs groupes, comités et organismes divers travaillent en différents points de la province à organiser des universités ou des centres universitaires: c'est le cas non seulement à Montréal, où un comité de promotion d'une seconde université francophone a été créé sous l'égide de la Chambre de commerce, mais également à Chicoutimi, Rimouski et Trois-

70,000 déménagements sont prévus à Montréal

Un porte-parole de la société Bell Canada a déclaré que, vienne le temps des déménagements et des transferts de service téléphonique, les maîtresses de maison devraient se protéger en exigeant la carte d'identité de toute personne se présentant au nom de la compagnie de téléphone.

Bell se préoccupe d'avantage de cette question au moment où, avec l'aide de ses commis, techniciens et installateurs supplémentaires venus pour l'occasion des régions moins peuplées de la province, elle s'apprête à effectuer quelque 70,000 transferts téléphoniques.

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY

DÉCORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder

Montréal 8 - 737-1955

VIAU, MORISSET

DÉCORATION

747-9721 - 878-3328

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.

Annexé à l'Université de Sherbrooke.

Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements: 750, rue Genest, Sherbrooke, Qué. Tél.: Montréal, 527-8831

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY

DÉCORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder

Montréal 8 - 737-1955

VIAU, MORISSET

DÉCORATION

747-9721 - 878-3328

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.

Annexé à l'Université de Sherbrooke.

Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements: 750, rue Genest, Sherbrooke, Qué. Tél.: Montréal, 527-8831

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure

Une compagnie de Vancouver effectue l'acquisition de 7 magasins Dominion

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et N.Y. étaient fermées en fin de semaine, de même que les marchés du blé de Winnipeg et de Chicago, d'où l'absence ce matin dans nos pages des tableaux réguliers de finance.

La levée des restrictions américaines sur les placements au Canada et un déficit amoindri pour notre balance de paiements internationaux contribuèrent à l'affermissement de notre dollar en fin de semaine sur le marché du change étranger, au point qu'il excédait 92 cts.

L'indice des mines d'or, qui toucha un sommet sur la Bourse de Toronto durant la dernière séance à 247,91, soit le plus haut niveau depuis 31 ans, pourrait bien perdre quelque peu de sa vigueur cette semaine, car, le président des E.U. a déclaré, en fin de semaine, "qu'il ne hausserait pas le prix de l'or, en dépit de la croyance des spéculateurs européens à cet effet."

Fort Reliance Mining et Keltie Mining réuniront leurs actionnaires vendredi de cette semaine à 11 h 00 a.m. et 2 h 00 p.m., respectivement, à Toronto pour la tenue de leur assemblée annuelle respective.

Woodford Investments tiendra son assemblée annuelle à 9 a.m., ce matin, dans notre ville.

C'est vendredi de cette semaine que Pembina Pipe Line réunira à 3 h 30 p.m. ses actionnaires à Calgary, pour la tenue de son assemblée annuelle.

Westell-Rosco Ltd paiera vendredi de cette semaine à ses actionnaires un dividende de 15 cts l'action ordinaire.

John Inglis Co. réunira jeudi de cette semaine ses actionnaires à 11 h 30 à Toronto pour la tenue de son assemblée annuelle.

Il y aura déjeuner-causerie au St-James Club, à 12 h 30, à l'occasion de l'émission d'actions de Marigo Investments Limited.

On pourra transiger ce matin sur les actions de Carib et de Malachawan Canadian Gold Mines, dont les transactions sur la Bourse Canadienne avaient été suspendues le 17 novembre 1967. Comme les actions de la première entreprise avaient, alors, coté entre 70 cts et 90 cts, contre un sommet de \$4.05, touché l'an dernier et comme les actions de la seconde avaient glissé ce jour-là entre 34 cts et 60 cts, au regard d'un haut antérieur de \$2.75, c'est dire que leurs cours, ce matin, est de nature à intéresser bien des gens.

Velcro inscrira ses actions en bourse locale demain.

Tant que la situation ne sera pas plus clarifiée au Vietnam et tant que les nouvelles économiques ne seront pas meilleures, il faut s'attendre à ce que bien des spéculateurs demeurent sur la clôture. La moindre bonne nouvelle serait, par contre, fort bien interprétée par eux, d'autant plus qu'elle fait défaut depuis plusieurs semaines.

On croit que la Maison Blanche mettra fin pour de bon à la grève qui sévit dans 16 mines de cuivre des E.U. depuis 8 mois; ce qui serait bien interprété par les cuprifères.

Des soumissions seront reçues le jeudi 14 mars 1968 pour \$150,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 15 mars 1968, dont \$120,000,000 seront à 91 jours et \$30,000,000 à 182 jours. \$150,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 15 mars 1968.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

3 compagnies feront aujourd'hui des inscriptions d'actions additionnelles en bourse locale

189,796 actions ordinaires, sans valeur au pair, de The Steel Company of Canada Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture lundi 11 mars 1968. Ces actions furent souscrites à \$16.75 chacune et émises à la suite des clauses du plan d'achat d'actions de l'entreprise, en faveur de ses employés.

3,000 actions de la classe "A" de Robert Morse Corporation seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture lundi 11 mars 1968. Ces actions additionnelles sont réservées pour fins d'émission, conformément aux clauses de l'accord d'options en faveur de ses employés.

50,000 actions ordinaires additionnelles de Markborough Properties Ltd seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture lundi 11 mars 1968. Ces actions sont réservées pour être émises conformément aux stipulations du plan d'option en faveur de ses employés sur des actions de l'entreprise.

Crédit-Québec Inc a obtenu l'émission de \$220,000 d'obligations de Ste-Julie

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Julie, comté de Verchères, ont vendu, récemment, à Crédit-Québec Inc, à un prix de 97.68, \$220,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend \$132,000 de titres à 7 1/2% 1969-71 et \$88,000, à 7% 1972-78. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.7780%. L'emprunt comporte un solde de \$64,000, à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$144,000. Cette émission fut disputée par 7 soumissionnaires.

Datées du 1er mars 1968, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1969 au 1er mars 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, est contracté pour l'agrandissement de l'école élémentaire du village. L'octroi de \$144,000, applicable au service de l'émission est payable en 3 versements annuels et consécutifs de \$48,000, de 1969 à 1971 inclusivement.

L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1966-67, s'élevait à \$3,044,920. Le 30 juin 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$44,000.

La hausse des taux d'intérêt hypothécaire affecte la construction domiciliaire

Sur la fin du mois dernier, nous avons reproduit un bon sommaire du magistral discours prononcé par le président de la Montreal Trust devant les actionnaires de cette importante société de fiducie réunis en assemblée annuelle à l'Hôtel Reine Elizabeth. Nous disions que le défaut d'espace nous obligeait à remettre à plus tard certaines parties de ce discours. C'est pourquoi ce matin nous croyons à propos d'en citer une.

Selon M. Frank E. Case, "on connaît déjà les répercussions sur les marchés de l'argent de l'inflation par les coûts que nous connaissons présentement, mais ses conséquences sociales restent à voir. Le groupe des 25 à 30 ans de la population du pays est en hausse constante et des taux d'intérêt hypothécaire se situant entre 8 1/2% et 9% ne sont pas de nature à encourager les jeunes ménages à devenir propriétaires de leur propre maison. Et pourtant, même s'ils ne sont que locataires, leur loyer subira tôt ou tard le contrecoup des taux d'intérêt élevés et de l'escalade des taxes municipales. On est donc justifié de se demander si la maison unifamiliale n'est pas menacée de disparaître, sauf pour les riches, au moins dans les régions urbaines. C'est là un problème qui préoccupe déjà les sociologues, et je suis d'avis qu'il devrait préoccuper tout autant les hommes politiques à tous les échelons, puisqu'il est une source d'inéquité pour la plupart de leurs électeurs. Cette question ne saurait plus laisser indifférente une société comme la nôtre, nos fonctions de fiduciaires nous amenant à traiter de divers aspects du domaine de l'immobilier."

Velcro Industries Ltd inscrira demain ses actions sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal

Les actions de Velcro Industries Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture mardi 12 mars 1968. Leur symbole au téléscripteur sera "V E L". Le capital-actions autorisé de cette compagnie est de 10,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur nominale ou au pair. Sur ce total, il y a 3,282,980 actions émises et en circulation et 94,550 sont réservées pour fin d'émission.

Velcro Industries a été incorporée comme entreprise privée le 30 juin 1957 et elle détient le droit exclusif de fabriquer à travers le Canada, la Fédération des Indes Occidentales et l'Honduras Britannique des fermetures-éclair. Ses filiales, en propriété exclusive, détiennent les mêmes droits. L'usine de Canadian Velcro Ltd se trouve à Bramalea, en Ontario, et l'établissement de American Velcro Inc se trouverait à Manchester, dans le New Hampshire, E.U. La Montreal Trust Company agit comme agent de transfert et régistraire pour Velcro Industries Ltd, ayant 6 sous-filiaires. Velcro a commencé à payer des dividendes sur des actions ordinaires en 1966. Le 1er juillet de cette année-là, elle paya 25 cts, puis le 1er octobre 30 cts l'action. Le 5 octobre, il y eut fractionnement des actions à raison de 10 pour 1. En 1967, elle paya 12 cts, puis, le 3 janvier 1968, elle déclara un dividende trimestriel de 3 cts et elle paiera, encore le même montant, le 1er avril de cette année. Incidemment, les actions de cette entreprise ont connu, au comptoir, des fluctuations spectaculaires, mais il ne faudrait pas s'attendre à ce qu'il en soit de même en bourse.

Marcel Clément

Dans l'Ouest

TORONTO — Les Magasins Dominion Limited ont récemment annoncé l'acceptation d'une offre d'une société de Vancouver portant sur l'achat des actifs des sept magasins d'exploitation de Dominion dans cette ville.

M. T.G. McCormack, président des Magasins Dominion Limited, a déclaré que l'accord intervenu avec la société H.Y. Louie Company de Vancouver, entrera en vigueur à partir du 11 mars prochain. Les Magasins Dominion, la plus importante chaîne de magasins géants au Canada, possède actuellement un total de 386 super-marchés.

La prospère société H.Y. Louie Company, spécialisée depuis 60 ans dans le commerce en gros de produits alimentaires, a été le principal fournisseur de Dominion à Vancouver depuis que la compagnie a fait son entrée sur le marché en 1958.

"Nous avons joué d'un bon chiffre d'affaires à Vancouver et nous apprécions profondément l'occasion de servir une si bonne clientèle," a affirmé M. McCormack. "Nous sommes cependant arrivés à la conclusion qu'en raison de la multiplicité des marchés d'aliments déjà au service de la population de Vancouver, et en considération d'autres facteurs d'exploitation, nos perspectives d'expansion future y sont plus limitées que dans d'autres régions du pays où nous sommes actuellement établis."

À noter...

La Québec-Téléphone réunira ses actionnaires cette après-midi à 2 h 30 p.m. pour la tenue de son assemblée annuelle.

Les actions des entreprises suivantes se vendront, aujourd'hui, ex-dividende tant par action:

The Bell Telephone Company of Canada, ordinaire 62c l'action; Denault Limitée Classe "A" 05c l'action; Niagara Wire Weaving Company Ltd. ordinaire 20c l'action; Classe "B" 20c l'action.

McDonald Campbell vient d'être élu membre de la Bourse Canadienne.

B.C. Packers paiera vendredi de cette semaine à ses détenteurs d'actions de la classe "A" un dividende de 37 1/4 cts et un dividende de 50 cts l'action à ses détenteurs d'actions de la classe "B". Le même jour Centennial Mortgage paiera 15c à ses détenteurs d'action; privilèges 6%, classe A et Normal Mining paiera, aussi, aux siens un dividende de 9 cts l'action.

Canadian Keeley Mines réunira ses actionnaires en assemblée vendredi de cette semaine à 10 h 00 a.m. à Toronto. Lemieux Copper en fera autant le même jour aussi dans la Ville Reine.

Nomination chez McLaren Publicité Ltée à Montréal

M. R.K.B. Gallop vient d'être nommé chef administrateur publicitaire aux bureaux montréalais de l'Agence McLaren Publicité Ltée. La nouvelle a été annoncée par M. H.M. Snell, vice-président et directeur, Division de l'Est de la Compagnie.

Entré dans la Société en 1965, M. Gallop était, jusqu'à sa récente nomination, administrateur publicitaire senior. Il occupait auparavant les fonctions de gérant des produits auprès de la General Foods à Toronto et d'administrateur publicitaire chez Masius Wynne-Williams. L'une des plus importantes agences de publicité d'Angleterre.

M. Gallop cumulera, dans ses nouvelles fonctions, celle de coordonnateur d'un groupe de planning et administrera les tâches en publicité pour les produits de la compagnie Standard Brands.

Expansion de la Building Products

Programme de \$2,500,000

La compagnie Building Products of Canada, de Hamilton en Ontario, vient d'annoncer le lancement d'un programme d'expansion de \$2.5 millions. C'est le président de la compagnie, M. J. E. Mitcham, qui en a fait l'annonce.

Building Products est une filiale à part entière de l'Imperial Oil. Quand la modernisation de l'usine actuelle sera complétée, celle-ci sera alors l'une des mieux équipées au Canada. De nouvelles possibilités de recherche et de mise au point de produits permettront alors à la Building Products de lancer sur le marché des produits modifiés.

Dividendes C-I-L

Les dividendes suivants ont été déclarés au cours d'une réunion du Conseil d'administration de la Canadian Industries Limited tenue le 8 mars.

Actions privilégiées: 1-7/8 p. cent et fonds canadiens payable le 16 avril 1968 aux actionnaires inscrits le 18 mars 1968.

Actions ordinaires: Un dividende de 12 1/2 cts par action en fonds canadiens payable le 30 avril 1968 aux actionnaires inscrits le 29 mars 1968.

Ex-Cello Corp. fera un achat

(CNW) — M. H.G. Bixby, président, Ex-Cello Corp. a annoncé hier que sa compagnie avait l'intention de faire l'acquisition de la Conveyor Specialties Company de St-Paul, Minn., en se portant acquéreur de toutes les actions en circulation de cette compagnie.

La Conveyor Specialties est engagée dans la fabrication d'un assortiment d'outillage automatique de manutention destiné à l'industrie des aliments.

M. Bixby a précisé qu'à la suite de l'acquisition, la compagnie serait exploitée comme une filiale de l'Ex-Cello. Aucun changement n'est prévu dans la direction de la Conveyor Specialties.

Nomination chez McKim, Benton & Bowles



Raymond P. Bélanger, M.S., C.A.A.P.

M. J.L. Foley, directeur du bureau de Montréal, annonce que M. Raymond P. Bélanger a été promu à la direction des chefs de publicité de l'agence à Montréal.

Sommaire des transactions de la semaine dernière à la Bourse Canadienne

1967-68	Haut	Bas	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles								
3.85	2.20	1.00	Amer. Metro	5,130	3.25	2.80	3.15	+ 15
3.95	1.10	0.50	Anglo Ream	500	8.75	8.00	8.50	unch.
11.00	1.00	0.50	Belmont Bond	1,100	11.00	10.50	10.75	+10
2.50	2.50	1.00	Belmont Bond	1,100	2.50	2.50	2.50	unch.
3.00	3.00	1.00	B. Cont. Oilfields	1,000	3.00	3.00	3.00	unch.
2.40	2.40	1.00	Cdn. Securities	3,000	2.40	2.40	2.40	unch.
1.00	1.00	0.50	Cassidy's Ltd.	100	1.00	1.00	1.00	unch.
1.00	1.00	0.50	Commercial Ind.	1,000	1.00	1.00	1.00	unch.
1.00	1.00	0.50	Commodore Bus.	1,000	1.00	1.00	1.00	unch.
1.00	1.50	0.50	De Wit.	1,000	2.50	2.50	2.50	unch.
1.00	1.00	0.50	Dempco	1,378	1.20	8.94	8.94	unch.
Trading								
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	100	4.70	4.70	4.70	+ 23
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	100	4.25	4.25	4.25	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	100	4.70	4.70	4.70	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	McGill	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Do. Pfd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Gilchrist Vend.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Grierson Foods	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Inspiration Ltd.	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	Int. Atlas	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.70	2.50	1.00	King	1,000	4.50	4.50	4.50	unch.
4.7								

مجلس الشورى، ١٩٩٩، ص ١٠٠

Sommaire des transactions de la semaine dernière de la Bourse de Montréal[illegible]

accrus l'an dernier.

annoncé mentation des dépenses :

...os ventos se contr

Dividendes

Neon Products of Canada
Limited, 2, 1, 2, cents, light

CANADA
Province de Québec

e fixée

- VS -

MOUNTAINSIDE DEV

MENT LTD., corporation
ment constituée, ayant se

Avis est donné à MOU
SIDE DEVELOPMENT

intimée, selon un jugement du
Cout Supérieure pour le

terrain situé à St-Mathias Rouville, connu et désigné

numéro CENT VINGT-N
la subdivision officielle du

71-D du

de la date du premier des
l'omission ou contravention

A. B.
Doutaiteira edição

Protonotaire adjoint
PINARD, MARTEL,

DES SOUMISSIONS CACHETÉES
adressées au soumissionnaire, bureau 10

le mardi 26 mars 1968

16,500,000 verges cubes de mat

pour chaque exemplaire complet,
visé ou mandat payable à

Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC

dépôt de HUIT MILLE DOLLARS
(800) chèque visé payable à l'Hy-

et autres documents de soumission
au bureau de l'ingénieur en chef d

ports, bureau 1000, 2120 est, rue
Sherbrooke, Montréal 24e (P.Q.),
ou obtenez des exemplaires sur de

Le Chef des Achats et des Contrats
J.A.G. Saint-Laurent

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive

WORSLEY ENCAISSE SON 6e BLANCHISSAGE



Le gardien Lorne Worsley, l'une des étoiles du match de samedi, a récolté son 6e blanchissage de la saison au forum alors que les Black Hawks furent impuissants à décrocher un seul triomphe jusqu'ici cette saison à Montréal. Ci-haut, Worsley bloque un dur lancer de Dennis Hull (10) pendant que Jean-Claude Tremblay (3) tente de dégager rapidement la zone défensive. (Photo Donati)

CANADIENS 5 CHICAGO 0

Première période

1. Montréal, Duff 26	
Rousseau	3:05
2. Montréal, G. Tremblay 21	
Béliveau, Cournoyer	6:16
3. Montréal, Lemaire 20	
Savard	17:03
Punitions - aucune	

Deuxième période

4. Montréal, Béliveau 27	16:20
Punitions - aucune	
5. Montréal, G. Tremblay 22	
Béliveau	11:45
Punition - Orban 8:41	

Lancers

Chicago	10	7	9	-	26
Montréal	13	9	17	-	39
Assistance	15.678				

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Action de licencier
- Conj. — Multiplier par sept
- Pièce principale d'une serrure, pl. — Métal précieux — Adj. poss.
- Colère — Au Moyen Age, vagabond, mendiant de profession
- Action de donner — Qui ont une constitution non vicieuse d'éléments morbides
- Se suivent dans "sot" — Term. d'inf. — Note de musique — Unité monétaire bulgare
- Partisans du sionisme — lie de l'Atlantique
- Arbre toujours vert — Exposé au grand air, donneur de l'air — Term. d'inf.
- Symb. chim. du radon — Thyms du veau
- Fig. brisées de fatigue — Symb. du déca.
- Patriarche biblique — Obtenu — Ville du Québec, au confluent du Saint-Laurent et du Richelieu
- Ouvrage en maçonnerie qui forme un sas et sert à régulariser un cours d'eau pour le rendre navigable — Situé

Verticalement

- Poisson des marais du bassin de l'Amazonie.
- Fait ou répété plusieurs fois — Masse de pierre très dure.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1. CLAUDERYAN L
2. LAIT MASSIF
3. EUSURSI
4. RE MAS TESTE
5. LEDEVOR CAB
6. ANE INTER LV
7. ID MOT VETIR
8. DEUIL BENTE
9. SAURIOI TUE
10. UE SEMISE
11. I MAL OENR
12. FRANCOEUR TE

Gilles Tremblay a compté deux buts, Lorne Worsley a enregistré son sixième blanchissage de la saison, Serge Savard a été la grande étoile des siens, Jean Béliveau a réussi son 27ème but de l'année et le Chicago s'est effondré comme à l'accoutumée au forum, samedi soir, alors que le Canadien l'a surclassé au compte de 5-0. Les autres buts des vainqueurs ont été marqués par Jack Duff (25ème), et Jacques Lemaire (20ème).

Dave Dryden a commencé la joute dans les filets des Black Hawks, mais après une période où il a été fusillé de trois buts rapides, il a été remplacé par Jack Norris, rappelé de Dallas, de la ligue Centrale. Le Canadien a complètement déclassé son adversaire à tous les points de vue et dans tous les départements.

Les hommes de Toe Blake ont lancé 39 fois en direction des deux gardiens de buts des Hawks, tandis que ces derniers n'ont dirigé que 25 lancers vers Lorne Worsley.

La partie a été dénuée de toute rudesse, l'arbitre Vern Buffey ne décernant qu'une seule punition, soit à Orban, à l'engagement final.

Dryden est faible

Dave Dryden a très mal couvert ses angles sur les deux premiers buts du Cana-

dien, soit sur ceux de Duff et Gilles Tremblay qui ont trompé sa vigilance d'une assez forte distance. Aucune chance cependant sur celui de Lemaire qui a fait dévier un lancer de Serge Savard.

Quant à celui de Béliveau il faut tout simplement rendre à César ce qui lui appartient: Béliveau, le maître, a donné une autre fois une leçon à un élève de talent. Il a facilement attiré à lui Jack Norris, le remplaçant de Dryden, et a poussé délicatement le disque au fond de la cage... à la façon d'un Houdini.

Toronto continue sa poussée

Combattant avec l'énergie du désespoir les Maple Leafs de Toronto, après avoir concédé une avance de 4-0 à leurs adversaires, ont opéré une remontée sensationnelle pour finalement l'emporter sur les Red Wings de Detroit au compte de 7-5 devant leurs partisans galvanisés par cette soudaine résurrection.

Norm Ullman (nouvellement acquis des Wings) et Dave Keon ont réussi chacun deux buts pour les vainqueurs, les autres allant à Mike Walton (lancer de punition) Ron Ellis et Floyd Smith, une autre acquisition des Red Wings.

Les buts des vaincus ont été marqués par Frank Mahovlich, Pete Stenkowski, Gary Unger (tous trois obtenus des Leafs), Gordie Howe et Bruce MacGregor. Cinq buts des Leafs en période finale ont scellé le sort des Red Wings.

Hier: Chicago 4 - Toronto 0

Norris se venge et blanchit les Leafs

CHICAGO — Deux buts de Kenny Wharram et une solide performance dans les filets de Jack Norris ont valu hier une victoire de 4-0 aux Black Hawks de Chicago sur les Maple Leafs de Toronto lors d'une joute régulière de la ligue Nationale de hockey.

Hubert Martin et Doug Jarrett ont complété le pointage des vainqueurs. Cette victoire des Hawks leur permettait de maintenir une avance de 12 points au classement sur les Leafs dans leur lutte pour l'obtention de la quatrième et dernière place aux prochaines séries éliminatoires.

Parmi les lancers dangereux auxquels Norris eut à faire face, il faut mentionner celui de Mike Walton, à la

cer de punition. Walton s'est approché à une dizaine de pieds de Norris et celui-ci, sans bouger, a bloqué de sa jambe droite.

Il s'agissait des 23 et 24e buts de Wharram; Stan Mikita a largement contribué à la victoire des siens fournissant trois passes à ses coéquipiers.

SOMMAIRE

Première période

1. Chicago, Wharram (23)	3:29
Mikita, Jarrett	3:29
Punitions: Horton 3-5, Schmutz 6-52	
Red 8-58, Préty, Schmutz 19-26	

Deuxième période

2. Chicago, Wharram (24)	7:00
Mikita, Jarrett	7:00
Punitions: Horton 3-5, Schmutz 6-52	
Red 8-58, Préty, Schmutz 19-26	

Troisième période

3. Chicago, Martin (14)	18:28
H. Jarrett	18:28
Mikita, Jarrett	18:28
Punitions: D. Hall 5-17, Provost 8-08	
Toronto	13 8 6-27
Chicago	13 10 10-33

L'Alberta gagne le tournoi intercollégial

Shack et Zeidel, suspendus!

Des mesures sévères viennent d'être prises par le président Clarence Campbell de la ligue Nationale de hockey contre Eddie Shack et Larry Zeidel qui ont fait les frais d'une bagarre à coups de bâtons, il y a quelques jours, au cours d'un match.

Shack a été suspendu pour trois matchs alors que son opposant Larry Zeidel, des Flyers de Philadelphie, l'a été pour quatre matchs. Tous deux devront en outre verser des amendes de \$300 à la ligue. Dans leurs échanges de coups, Shack, des Bruins Boston et Zeidel se sont infligés des blessures au cuir cheville. Zeidel a expliqué son attaque contre Shack de la façon suivante: "Il y a longtemps que les Bruins m'agacent en mélangeant toutes sortes d'épithètes parce que je suis d'origine juive. Shack était l'un de ceux-là".

L'Université de l'Alberta a remporté hier après-midi au forum de Montréal un triomphe de 5 à 4 sur le Collège Loyola, enlevant du même coup les grands honneurs du championnat canadien de hockey intercollégial.

Au cours de ce dernier match à l'affiche des championnats, les équipes du Collège Loyola ont bombardé la forteresse adverse de 47 lancers mais le gardien de l'Université de l'Alberta a tenu le coup jusqu'à la fin, permettant par sa brillante tenue à ses coéquipiers de demeurer dans la lutte pour finalement triompher.

SOMMAIRE

Première période

1. Alberta, Dawson Couves	6:39
Falkenberg	6:39
2. Loyola, Hayes	10:03
Dawson	10:03
3. Loyola, Lown Heffernan	11:47
Dawson	11:47
4. Alberta, Falkenberg Couves	13:13
Dawson	13:13

Deuxième période

5. Loyola, Dawson	0:48
Falkenberg	0:48
6. Alberta, Wite	9:46
Dawson	9:46
7. Loyola, Dawson	10:54
Falkenberg	10:54

Troisième période

8. Alberta, Orlitzky	7:39
Gibson	7:39
9. Alberta, Orlitzky Gibson	19:43
Lancers par	
Alberta	11 8 8 - 27
Loyola	13 14 20 - 47

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - Tél. 937-9324

ADRIEN BERTHIAUME
B.A., A.A.P., C.U.G.
ARCHITECTE/URBANISTE
1224 ouest, rue
Ste-Catherine, suite 805
Montréal - Tél. 861-5350

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 - 842-9528



LIGUE NATIONALE CLASSEMENT

(Division Est)

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	65	37	18	10	206	139	84
New York	64	33	19	12	196	159	78
Boston	65	33	22	10	231	189	76
Chicago	66	30	21	15	193	187	75
Toronto	64	27	28	9	174	155	63
Detroit	63	22	31	10	205	216	54

(Division Ouest)

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Philadelph.	64	26	28	10	150	158	62
Los Angeles	64	24	27	13	183	199	61
St Louis	63	23	27	13	152	161	59
Pittsburgh	64	22	30	12	164	188	56
Oakland	65	15	37	14	139	192	44



Compteurs HOCKEY

SECTION EST

	B	A	Pts
Mikita, Chi.	38	38	76
Gilbert, N.Y.	29	45	74
Ratelle, N.Y.	28	45	73
Esposito, Bos.	31	41	72
B. Hull, Chi.	42	29	71
Howe, Det.	31	37	68
Bucyk, Bos.	29	34	63
Stanfield, Bos.	18	44	62
Ullman, Tor.	33	28	61
Wharram, Chi.	22	39	61
Béliveau, Mtl.	27	33	60
Belvecchio, Det.	18	41	59
McKenzie, Bos.	25	33	58
Goyette, N.Y.	20	34	54
Rousseau, Mtl.	13	41	54
Walton, Tor.	27	24	51

SECTION OUEST

	B	A	Pts
Bathgate, Pitt.	19	31	50
Hampson, Oak.	16	34	50
Joyal, L.A.	20	28	48
Angotti, Phil.	12	35	47
Connelly Min.	30	15	45
Berenson, S.L.	21	24	45
Boudrias, Min.	14	31	45
Meinly, S.L.	13	32	45
Cullen, Min.	24	20	44
Flett, L.A.	23	19	42
Ehman, Oak.	19	23	42
Rochefort, Phil.	20	21	41

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés JACQUES R. CHADRON, C.A. JACQUES R. CHADRON, C.A. 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-1194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Sylvie Provost 928 est. boul. St-Joseph 526-1661	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADRON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GERVASIS, C.A. GERARD PROVOST, C.A. CARLOS GONZALEZ, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Yves Normandin, C.A.
Michel Mallette, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Carrière, C.A.
André Mousse, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. Dawson, C.A.
D. P. Atkins, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
I. Groves, C.A.

J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shook, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.

C. A. Poirson, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Galarneau, C.A.
P. Galarneau, C.A.
D. Hogg, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

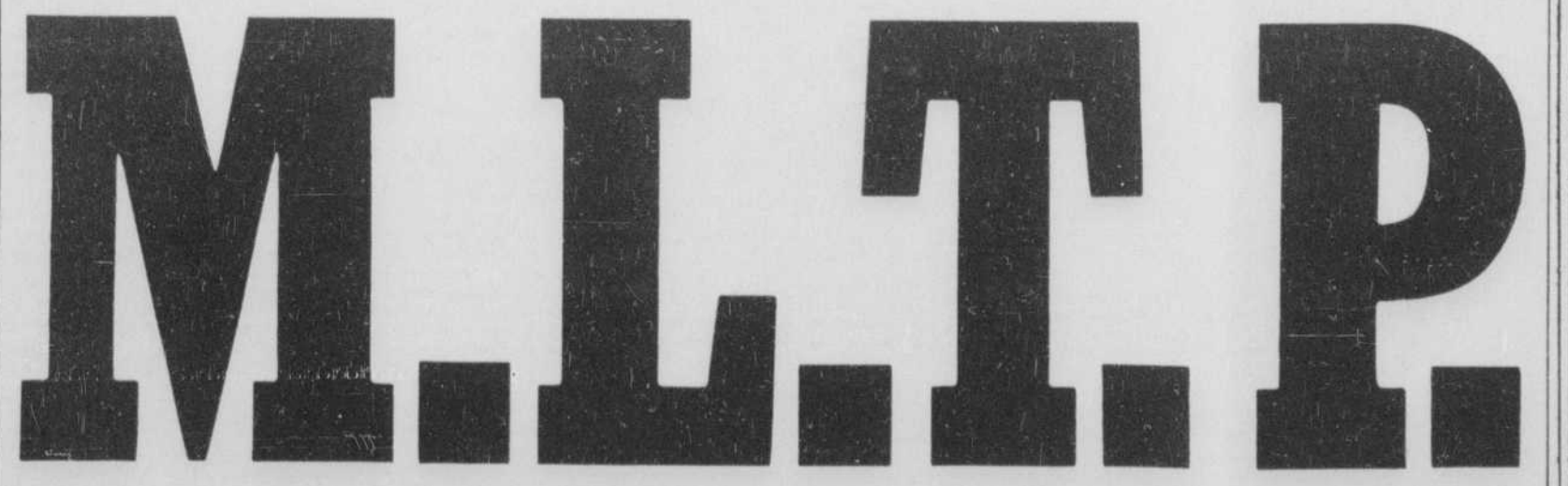
Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés
Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Gordon Hogg, C.A.
Albert Gagnon, C.A.
Bernard Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Levesque, C.A.
Emile Nadeau, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Lacroix, C.A.
Clement Ducharme, C.A.
Roland Levesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Tempe, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gerald Trudeau, C.A.
Rejean Myre, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Pierre Grou, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

Lucien F. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Clement Proulx, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trépanier, C.A.
Marcel Marcer, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gosselin, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Ducharme, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Roger Joannette, C.A.
Jean Foucher, C.A.
Gilles Beaulieu, C.A.
Walter Richford, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
Raymond Robarge, C.A.
Paul E. Bonner, C.A.

Leon Côté, C.A.
Henley Bourgoin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbleau, C.A.
Vernon Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Reil Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Menard, C.A.
Jean N. Allard, C.A.
André Lesage, C.A.
Gerald Monroie, C.A.
Conrad Menard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Groulx, C.A.
Gaston Brunet, C.A.
D.A. Menard, C.A.

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691



l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Pendant que Nancy Greene se fait battre à Crystal Mountain

Duncan gagne le géant du Kandahar du Québec chez lui au Mt-Tremblant



MONT-TREMBLANT — Peter Duncan a remporté un éclatant triomphe, samedi au Mont-Tremblant, en élevant la victoire dans le slalom géant présenté dans le cadre de la 34e reprise du Kandahar du Québec. Duncan, qui n'a rien perdu de son habileté, a émerveillé les spectateurs qui le voyaient prendre part chez lui à une compétition majeure pour la première fois depuis plusieurs semaines.

Bob Laverdure, un skieur

Olympiques miniatures des écoles secondaires

Samedi avaient lieu les championnats d'athlétisme en salle des Ecoles secondaires du Québec; plus de 500 élèves ont pris part à ces concours, venant de 32 écoles différentes.

Les compétitions étaient disputées dans les disciplines suivantes: courses de 50 verges, 120 verges, 300 verges, 600 verges, le mille, le saut en hauteur et le lancer du poids.

Voici les résultats de ces compétitions:

Catégorie "benjamins": 14 ans et moins

50 vgs — R. Pelletier, école Georges-Vanier, temps: 6"4. 120 vgs — A. Bertrand, école St-Eugène, temps: 16"3. Saut en hauteur — P. Bourque, école St-Marc, 4'8". Lancer du poids — R. Roberge, école St-Eugène, 40'2".

Catégorie "cadets": 16 ans et moins

50 vgs — J. Desjardins, école Ch-Colomb, temps: 6"6. 120 vgs — N. Seguin, école Pie-IX, temps: 42" (record provincial). 600 vgs — J.-L. Bertrand, école St-Stanislas, 1'36". Saut en hauteur — P. Girard, de la Dauversière, 5'5". Lancer du poids — G. Hébert, école Louis-Hébert, 48'3".

Catégorie "juvénile": 18 ans et moins

50 vgs — G. Lachance, école St-Stanislas, temps: 5"7 et 8'10. 600 vgs — Y. Boisvert, école St-Pierre-Claver, temps: 1'31.9. Le mille — J. Brault, école St-Viateur, temps: 5'54.7. Saut en hauteur — C. Charlebois, école Ch-Colomb 5'5". Lancer du poids — D. Bonnevill, école Le Plateau, 44".

Catégorie "junior": 18 ans et plus

50 vgs — C. Corriveau, école Iberville, 5'8. 600 vgs — L. Roy, école St-Emile, temps: 1'36"2/10. Le mille — P. Lemay, école St-Viateur, temps: 5'54.6. Saut en hauteur — M. Ouellette, école M-Gauthier, 5'5". Lancer du poids — P. Lusier, école St-Stanislas, 43'5"1/2.

sur lequel on fonde de grands espoirs pour l'avenir, a terminé au deuxième rang. Laverdure est originaire de Magog, dans les Cantons de l'Est. Chez les dames, Betsy Clifford et Sue Graves, deux skieuses d'Ottawa, ont pris les deux premières places. Agée de seulement 14 ans, Betsy Clifford est susceptible de prendre un jour prochain la relève de Karen Dokka qui a annoncé son intention de se retirer bientôt de la compétition. Karen est membre de l'équipe nationale de ski du Canada. Le slalom a été couru hier après-midi sur la piste Expo.

SEATTLE (Washington) (AFP) — Une collègue améri-

ricane de 18 ans, Marilyn Cochran, a réussi l'exploit de battre la championne olympique canadienne Nancy Greene dans le slalom géant féminin des championnats des Etats-Unis, samedi, à Crystal Mountain, près de Seattle.

Partie en 24ème position, soit loin derrière Nancy Greene, qui, avec ses 2'16"37, faisait figure de vainqueur, l'Américaine sur une neige qu'elle jugea lente, couvrit les 2,000 mètres (67 portes) en 2'16"30 pour battre la championne olympique de 7/100. L'Américaine Judy Nagel, (16 ans), prit la troisième place.

Dans l'épreuve masculine (2,400 mètres-76 portes), l'A-

méricain Rick Chafee s'imposa au canadien Scott Henderson victorieux dans la descente la veille. Chafee fut crédité de 2'20"78 contre 2'21"04 au canadien qui devança de peu son compatriote Rod Hebron, troisième.

Nombres furent les disqualifiés parmi les 34 partants chez les dames et les 56 concurrents masculins dont notamment Jim Heuga et Bill Marolt.

Aucun des champions sortants n'a défendu son titre: l'Américaine Sandra Shellworth (blessée à la jambe dans la descente la veille) et le suisse Doumeng Giovanoli.



Kelowna, C.B. — L'ALBERTA JUBILE. — L'équipe de la province d'ALBERTA a remporté en fin de semaine les honneurs du tournoi canadien de curling. On voit ici les heureux vainqueurs: de g. à dr. Bernie Sparks, second, Ron Northcott, skip, Jim Shields, troisième, et Fred Storey. L'Alberta a conservé une fiche de 9-1. (Téléphoto PA)

Décontracté, il triomphe à Méribel

Fin des ennuis de Killy!

MERIBEL LES ALLUES, (AFP)

Jean-Claude Killy, c'est maintenant certain, pourra participer aux dernières épreuves de la saison internationale de ski dans les jours prochains aux Etats-Unis et au Canada. En effet, les menaces de suspension qui risquaient de compromettre la fin de sa carrière, se sont dissipées. Après plusieurs jours d'attente, Jean-Claude Killy a reçu la confirmation officielle qu'il pouvait participer aux courses américaines. C'est d'ailleurs sans surprise ni émotion que le triple champion olympique a appris que la fédération internationale de ski avait levé les menaces de suspension.

Jean-Claude Killy, qui avait déjà appris officieusement la nouvelle dans la soirée de samedi et qui en avait eu la confirmation officielle dans la matinée de dimanche, expliquait: "Je suis content, mais pas autrement surpris car j'avais fini par me persuader pendant cette longue attente, qu'il ne pouvait en être autrement". Ainsi Killy avait déjà préparé ses valises, son programme était de-

jà établi... et il avait déjà son billet d'avion.

Cependant, l'annonce officielle de la fin de ses démêlés avec la Fédération internationale l'a, comme il l'avait libéré et c'est ainsi qu'il se présentait très décontracté au départ de la seconde manche du slalom géant dans laquelle il repart d'une seconde à Georges Mauduit. Il confiait à ce sujet: "Je ne croyais pas que cela marcherait aussi bien pour une course de rentrée. J'avais gardé le souvenir de Tony Sailer qui après sa triple vic-

toire dans les jeux olympiques de Cortina d'Ampezzo avait pour sa reprise, terminé dans les 30èmes d'une descente du Kandahar. Je crois que cela va maintenant bien marcher aux Etats-Unis".

Après ses courses américaines qui mettront un terme à sa carrière de skieur amateur, Jean-Claude Killy a en effet confirmé qu'il n'était pas question pour lui de courir une autre saison — le champion français entreprendra de réaliser certains projets qu'il avait dans d'autres domaines.

Le classement actuel de la coupe du monde

PARIS (AFP) — Voici le classement général de la Coupe du Monde de ski alpin, à l'issue des épreuves de Méribel (slalom géant) et de Kranjska Gora (Yougoslavie) pour les hommes:

1- Killy 160 pts; 2- Giovanoli (Suisse) 77; 3- Bruggmann (Suisse) 77; 4- Ex aequo Nenning (Aut.) 69 et Schranz (Aut.) 69; 6- Périllat (France) 59; 7- Ex aequo Russel (F) Mjon (Suède) 52; 9- Matt (Aut.) 50; 10- Orsel (F) J.D. Daetwyler (Suisse) Hubert (Aut.) Kidd (EU) Kaelin (Suisse) 37.

Classement général après la descente et le slalom spécial d'Abetone (Italie) pour les dames:

1- Mir 150 pts; 2- F. Steurer 124; 3- Annie Famose 115; 4- N. Greene (Canada) 101; 5- F. Rochat (Suisse) 89; 6- M. Goitschel 81; 7- Alga Pall (Aut.) 68; 8- G. Gabl (Aut.) 65; 9- K. Cutter (EU) 59; 10- C. Haas (Aut.) 55.

La réunion "au sommet"

CHICAGO (AFP) — La réunion extraordinaire du Comité directeur du Comité International Olympique qui doit décider de la réunion de l'assemblée générale pour reconstruire l'admission de l'Afrique du Sud aux jeux olympiques, aura vraisemblablement lieu le dimanche de Pâques, soit le 14 avril, à Lausanne.

C'est ce qu'a laissé entendre samedi M. Avery Brundage, président du C.I.O. qui a précisé: "J'aurais pu prendre la décision de convoquer l'assemblée générale mais j'ai jugé qu'une décision de cette importance n'était pas de mon seul ressort dans une affaire où les avis sont partagés d'une extrémité à l'autre. J'ai jugé que le comité directeur avait à se prononcer".

"Je n'ai encore aucune nouvelle de Lausanne où M. Johann Westerhoff, secrétaire général du C.I.O., tente de réunir les neuf membres du comité directeur (France, Mexique, U.R.S.S., Pakistan, Grande-Bretagne, Liban, Italie, et M. Brundage, Etats-Unis) pour Pâques", a ajouté le président du C.I.O.

A la BCN l'intérêt du client est un souci permanent...

Voici une autre étape-progrès BCN

seule la BCN met à votre service le compte d'épargne véritable qui offre

5% d'intérêt

(en vigueur dès le 1er mars)

et une assurance

\$1000*

- l'intérêt est calculé sur le solde minimum mensuel et inscrit à votre compte tous les six mois.
- retraits au comptoir seulement.
- votre argent est à votre disposition en tout temps.

AUTRE AVANTAGE EXCLUSIF BCN... vous pouvez combiner les avantages du compte d'épargne véritable avec le compte \$5000 AVE... une vraie poule aux oeufs d'or.

Vous avez tout intérêt à consulter votre ami-conseiller, le gérant de votre succursale BCN.

*selon les dispositions du plan AVE

Banque Canadienne Nationale

SAVEZ-VOUS VOYAGER?



Le voyageur avisé visite l'Europe en Citroën. Plus de problèmes, léger comme l'air, il va gaiement où il veut, bien reposé.

Le ski dans les Alpes, le soleil de la Méditerranée, le camping sur tout le continent rien ne vous résistera, vous venez infiniment plus et mieux.

RESERVEZ VOTRE CITROËN MAINTANT. Notre nouvelle, elle vous attend à votre point d'arrivée. Adressez-vous à tout concessionnaire Citroën ou à votre agent de voyage.

CITROËN CANADA LEE

Montréal: 937-7411 / Toronto: 922-6191

Québec: 681-7393 / Vancouver: 683-2445

CITROËN (Canada) Ltd.

Service Dube-Mar.

4010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

Veuillez me renseigner, sans obligation de ma part, sur les formules Citroën neuve d'achat.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV _____

TEL _____

Faloney engagé par R-C

TORONTO (PC) — Radio-Canada a engagé hier le vétéran quart-arrière Bernie Faloney comme commentateur à la TV pour la prochaine saison de football.

On sait que Faloney a annoncé plus tôt sa retraite comme joueur actif après 14 saisons dans la ligue Canadienne de football. Il a porté les couleurs de Hamilton, Edmonton, Montréal et Colombie-Britannique.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

ATTENTION

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC

EST DÉMÉNAGÉ A

7035 AVE DU PARC

MONTREAL 13

270-1141

Sam Goldwater
Avocat

31 St-Jacques O., suite 400

845-3231 Bureau 739-2167

du soir

VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Encouragez

nos annonces

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tel. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

VOYAGE ANNUEL CANADIENS à NEW YORK

SEULEMENT \$44.50

Echange 5%

Billets de transport et de hockey • Service d'hôtel • Réceptions • Taxes

TOUT COMPRIS

29, 30, 31 MARS

Séjour au fabuleux MADISON SQUARE GARDEN

• Trajet de 7 heures par autobus-express

• Trajet de 1.10 h. par avion Air Canada

• Trajet de 10 heures par train

Un simple appel téléphonique réserve votre place

OUVERT LE SOIR. Renseignements à titre gracieux, 9 à 9 p.m. du lundi au vendredi, samedi jusqu'à 5 h.

VOYAGES

TRAVELAIDE LTEE

1010 ouest, rue Ste-Catherine

Messagerie Edifice carré Dominion

Métro Peel

861-7272

Encore du nouveau / chez Desjardins!

CETTE FOIS, C'EST L'OUVERTURE
DE LA BOUTIQUE

Pierre Jean Jacques

Cette boutique est la propriété de la maison Desjardins. Il ne s'agit donc plus de concessionnaires, comme par le passé...

Ce qui veut dire maintenant : qualité et choix, selon notre tradition. Notre boutique est dirigée par Mme Denise Lescarbeau, femme de bon goût et de grande expérience.



Mme DENISE LESCARBEAU, autrefois des maisons Holt Renfrew et Lily Simon, dirige aujourd'hui la boutique PIERRE JEAN JACQUES

Pierre Jean Jacques
BOUTIQUE



Pour célébrer
l'inauguration de cette
boutique : avec tout
achat vous recevrez
des "CERTIFICATS
DE CREDIT" applicables
sur toute marchandise
de votre choix.

De plus,
pour tout achat
à crédit : six
mois sans intérêt.

La femme élégante et soucieuse de sa toilette, se plaira de choisir parmi nos belles collections printanières, locales et d'importations européennes...

A peu près de tout pour la femme qui recherche de très jolis ensembles, manteaux, robes tout aller, robes cocktail, tailleurs-pantalons, tricot, robes Twiggy - Go-Go, slacks, imperméables, foulards, maillots de bain, etc., etc. C'est tout le charme du siècle qui est réuni à notre boutique.

Nous vous invitons à venir ouvrir un compte courant ou obtenir une carte de crédit avec paiements échelonnés sur 24 mois

MANTEAUX DE PRINTEMPS de \$50 à \$245
ENSEMBLES ROBES ET MANTEAUX de \$80 à \$250
IMPERMEABLES de \$35 à \$150
ROBES TOUT ALLER de \$45 à \$135
ROBES COCKTAIL de \$75 à \$320
LES PLUS BEAUX TAILLEURS-PANTALONS de \$80 à \$220
TAILLEURS 2 PIECES de \$70 à \$150
SUEDE ET CUIR de \$85 à \$255
ROBES "TWIGGY" - GO-GO de \$15 à \$35
ROBES ET JAQUETTES de \$85 à \$175
TRICOTS, depuis \$35

chez CHAS. DESJARDINS
1170, rue ST-DENIS ANGLE DORCHESTER 861-8331

UN AUTRE AVANTAGE...
Votre stationnement est gratuit
pour la durée de vos achats
COIN BERRI et DORCHESTER

STATIONNEMENT GRATUIT
en face du magasin
COIN BERRI et DORCHESTER